



2021

Rapport Annuel d'Activités et de Résultats



**Fonds fiduciaire de l'Union
européenne pour la
République Centrafricaine
"Fonds UE Bêkou"**

Table des matières

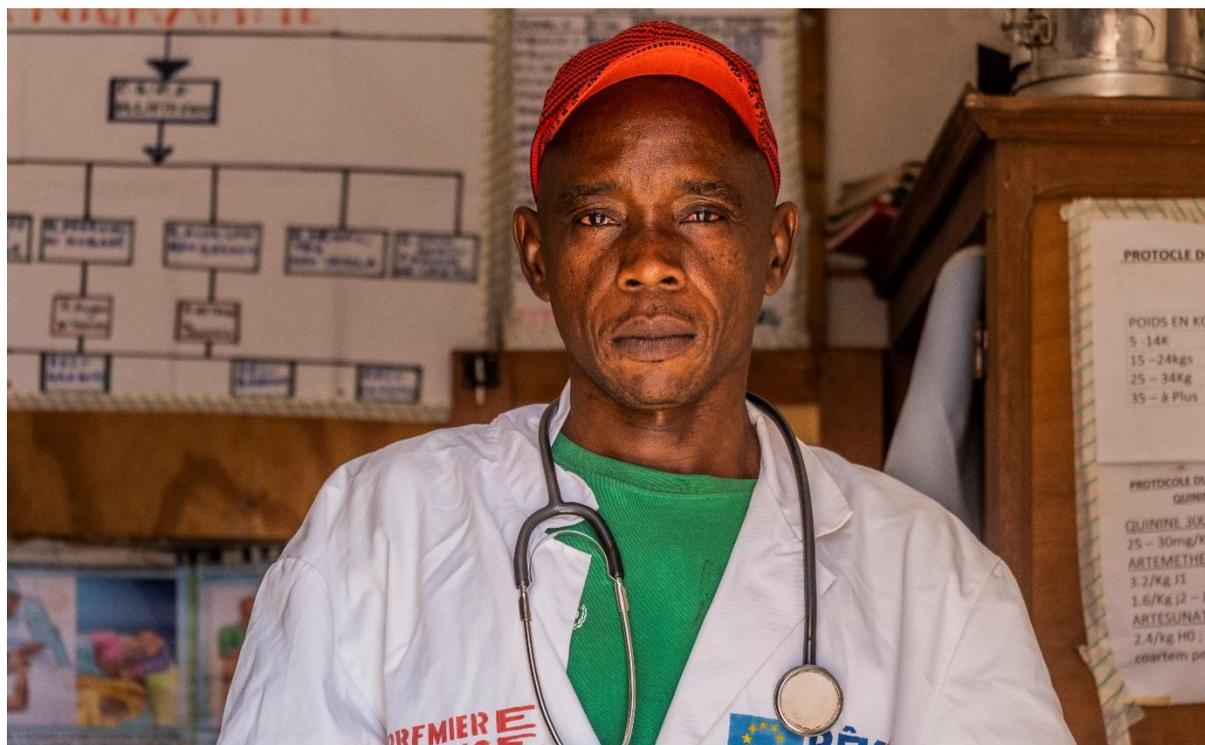
ABRÉVIATIONS	3
1. ÉVÈNEMENTS POLITIQUES ET OPÉRATIONNELS MARQUANTS	6
1.1 APERÇU GLOBAL	6
1.2 LA CRISE COVID-19	7
1.3 LE FONDS BÉKOU EN 2021.....	7
1.4 LES ENJEUX POUR LA SUITE DU FONDS BÉKOU.....	9
2. PROGRAMMATION, MISE EN OEUVRE ET RÉSULTATS (Y INCLUS ÉVALUATIONS)	10
2.1 PROGRAMMATION	10
2.2 MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET RÉSULTATS CLÉS	12
2.2.1 ACCÈS AUX SERVICES DE BASE	12
2.2.2 RELANCE ÉCONOMIQUE.....	19
2.2.3 RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE	37
2.3 SUIVI ET ÉVALUATION	47
2.3.1 CADRE DE RÉSULTATS	47
2.3.2 REVUES DE SUIVI AXÉ SUR LES RÉSULTATS.....	51
2.3.3 ÉVALUATIONS	51
2.4 CAPITALISATION DES ACQUIS	54
2.5 COMMUNICATION ET VISIBILITÉ	55
3. RAPPORT FINANCIER	57
3.1 MONTANTS PROMIS ET REÇUS	57
3.2 MONTANTS PAYÉS	60
3.3 BÉNÉFICIAIRES ET MONTANTS CONTRACTUALISÉS	61
4. MANAGEMENT ET CONTRÔLE INTERNE	62
4.1 RÉSULTATS DES CONTRÔLES	62
4.1.1 EFFICACITÉ DES CONTRÔLES CONCERNANT LA LÉGALITÉ ET LA RÉGULARITÉ	62
4.1.2 PRÉVENTION ET DÉTECTION DES FRAUDES	63
4.2 OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS FAITES PAR LE SERVICE D'AUDIT INTERNE/LA COUR DES COMPTES	63
4.3 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE.....	65
5. ANNEXES	66

ABRÉVIATIONS

AAPRC	Agence d'Achat de Performances et de Renforcement des Capacités
ACDA	Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole
ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
AEDES	Agence Européenne pour le Développement Santé
AEL	Acteurs Économiques Locaux
AFD	Agence Française de Développement
AGETIP CAF	Agence d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public en Centrafrique
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AICS	Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo
AL	Autorités Locales
ALIMA	Alliance for International Medical Action
ANDE	Agence Nationale de Développement de l'Élevage
ANE	Acteurs Non-Étatiques
ANEA	Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
APEMF	Association Professionnelle des Établissements de Microfinance de Centrafrique
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATPC	Assainissement Piloté par la Communauté
AVEC	Associations Villageoises d'Épargne et Crédit
BAD	Banque Africaine de Développement
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
CASEF	Centres d'Autonomisation Socio-économique des Femmes
CEC	Centres d'Écoute et de Conseils
CGPE	Comités de Gestion des Points d'Eau
CLPR	Comités Locaux de Paix et Réconciliation
CMCA	Caisses Mutuelles de Centrafrique
CNM	Comité National de Microfinance
COOPI	Cooperazione Internazionale
CPC	Crédit Populaire de Centrafrique
CRF	Croix-Rouge Française
CRS	Catholic Relief Services
CUAMM	Opera San Francesco Saverio Foundation
DAFMAN	Direction des Affaires Financières, Monétaires, des Assurance et de la Microfinance
DEVCO	Coopération Internationale et Développement (Commission Européenne)
DRC	Danish Refugee Council
DUE	Délégation de l'Union Européenne

ECHO	Aide Humanitaire & Protection Civile (Commission Européenne)
EF	Expertise France
EMF	Établissements de Microfinance
EUTM	European Union Training Mission
FACA	Forces Armées Centrafricaines
FAO	Food and Agriculture Organization
FED	Fonds Européen pour le Développement
FF	Fonds Fiduciaire
FH	Fondation Hironnelle
FNEC	Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains
FOSA	Formation Sanitaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPGC-MIGR	Global Public Goods and Challenges – Migration
ICE	International Consulting Expertise
ICRA	Institut Centrafricain de Recherche Agronomique
IMC	International Medical Corps
INTPA	Direction Générale des Partenariats Internationaux
IRC	International Rescue Committee
KBF	Kiosques Bornes Fontaines
LERSA	Laboratoire d'Économie Rurale et de Sécurité Alimentaire
LRRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MCE	Mercy Corps Europe
MdS	Maison des Services
MESA	Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation en Centrafrique
MI	Mètre Linéaire
MSP	Ministère de la Santé et la Population
OCB	Organisations Communautaires de Base
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OMS	Organisation Mondiale de Santé
ONASEM	Office Nationale des Semences
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
OR	Ordres de Recouvrement
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme d'Alimentation Mondial
PAV	Plan d'Audits et de Vérifications
PAPEUR	Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat en milieu Urbain et Rural
PBF	Financement Basé sur la Performance
PDI	Personnes déplacées internes

PEPEV	Projet Eau pour la Paix, Eau pour la Vie
PRESU	Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUI	Première Urgence Internationale
RCA	République centrafricaine
RCPCA	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
RELSUDE	Programme de Relèvement Socioéco. dans la zone Sud-Est de la RCA
REPASOC	Renforcement et Participation de la Société Civile Centrafricaine
RMCC	Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique
RNL	Radio Ndeke Luka
ROM	Results-Oriented Monitoring
SMART	Spécifique; Mesurable ; Acceptable ; Réaliste; Temporellement défini
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SPONG	Secrétariat Permanent pour les ONG
S4T	Saving for Transformation
TDR	Termes de Référence
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
URD	Urgence Réhabilitation Développement
VBG	Violences Basées sur le Genre
WCS	Wildlife Conservation Society
WHH	Welthungerhilfe



Jean Nestor Lioto, chef du centre de santé de Mbollo, ravi des appuis en matériels, médicaments ainsi que des formations et des primes © Christian Nzengue / Première Urgence Internationale

1. ÉVÈNEMENTS POLITIQUES ET OPÉRATIONNELS MARQUANTS

1.1 Aperçu global

L'année 2021 a débuté dans un contexte toujours très tendu suite aux élections générales de décembre 2020 qui s'étaient déroulées dans un climat d'insécurité et de contestation. En janvier, l'Autorité Nationale des Élections a annoncé que Faustin Archange Touadéra, le Président centrafricain sortant, avait remporté l'élection présidentielle au premier tour avec 53,92% des voix. Toutefois, suite à la proclamation des résultats les violences ont continué bien après le second tour des élections législatives en mars et jusqu'à la fin 2021, fragilisant la mise en œuvre de l'accord de paix signé en février 2019.

La Coalition des patriotes pour le changement (CPC), regroupant plusieurs groupes armés et liée à l'ancien président François Bozizé, s'est formée quelques jours avant les élections générales et a été à l'origine d'une campagne militaire sur tout le territoire centrafricain cherchant à renverser le pouvoir en place. Ces violences ont touché civils et humanitaires et déstabilisé l'organisation des élections législatives partielles au printemps. Face à la coalition, l'armée centrafricaine a repris au fil des mois et avec l'aide de forces bilatérales, une partie des territoires contrôlés par les groupes armés.

Ce retour de la violence a entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes créant une crise humanitaire majeure. Des violations des droits de l'homme commises par les groupes armés mais aussi par les forces armées nationales et leurs alliés bilatéraux, ont été rapportées par les Nations Unies (rapport conjoint de la MINUSCA et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme du 4 août 2021). La situation sécuritaire est restée instable durant toute l'année 2021 ; l'utilisation croissante d'attaques asymétriques par les groupes armés (mines antipersonnel, engins explosifs), est à noter.

Suite aux conflits, la situation des populations s'est très fortement dégradée. En février 2021, le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'UNICEF ont signalé que 50% des enfants en RCA n'étaient pas en mesure d'aller en classe en raison des violences¹. En octobre, plus de 40% de la population était en insécurité alimentaire aiguë haute (IPC 3 ou 4). De plus, des risques importants de famines existaient dans les zones de combats². Selon UNHCR³, à la fin 2021, 669 000 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays et environ 736 000 réfugiés et demandeurs d'asile étaient présents au Cameroun, en République Démocratique du Congo, au Tchad, au Soudan et au Congo. En parallèle, les difficultés pour maintenir un accès humanitaire et couvrir

¹<https://www.unicef.fr/article/rca-une-nouvelle-vague-de-violence-interrompt-l-education-d-un-enfant-sur-deux-dans-le-pays>

²https://fscluster.org/sites/default/files/documents/deterioration_de_linsecurite_alimentaire_et_montee_en_fleche_de_la_malnutrition.pdf

³<https://data2.unhcr.org/fr/situations/car> (données consultées le 18/01/2021 et couvrant respectivement jusqu'au 30/11/2021 et 31/12/2021)

les besoins des populations les plus vulnérables étaient toujours très élevés, OCHA notant une recrudescence des attaques contre des travailleurs humanitaires (dont 2 décès) entre janvier et août 2021, passant à 314 attaques contre 267 au cours de la même période l'année précédente.

1.2 La crise COVID-19

La pandémie a eu un impact sanitaire limité en 2021 avec toutefois une deuxième vague au printemps qui aura atteint un pic mi-avril. Selon les dernières données⁴ du Ministère chargé de la Santé et de la Population disponibles:

- 77 171 personnes ont été testées;
- 12 268 cas cumulés ont été confirmés depuis le 14 mars 2020;
- 52 décès ont été enregistrés en 2021;

Le gouvernement centrafricain a lancé en mai 2021 une campagne de vaccination contre la COVID-19. Selon encore les données du Ministère de la Santé, 509 505 personnes ont été vaccinées au 1/01/2022⁵. La campagne s'est focalisée dans un premier temps sur le personnel de santé de première ligne et les personnes vulnérables âgées de 50 ans et plus.

Alors que les impacts sanitaires directs de la pandémie ont pu rester limités, la pression additionnelle exercée par le virus sur des infrastructures de santé très vulnérables rend la situation toujours très problématique. Les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le pays et le manque d'équipements de protection continuent aussi de poser des risques importants face à la propagation du virus et de ses variants potentiels. Les mesures sanitaires ont aussi fortement touché la situation sociale et économique, les transports de marchandises et les entreprises du pays subissant les mesures restrictives imposées aux frontières.

1.3 Le Fonds Bêkou en 2021

Face aux défis posés par l'extension du conflit sur tout le territoire, le Fonds Bêkou a poursuivi sa stratégie opérationnelle de renforcement de la résilience des populations et de l'État, suivant une approche Triple Nexus. Cette stratégie s'est déclinée à travers trois piliers: l'accès aux services de base, la relance économique et le renforcement de la cohésion sociale.

À la fin de l'année 2021, le nombre total des actions du Fond Bêkou depuis sa création le 14 juillet 2014 est resté à 23. Pour s'adapter au mieux aux besoins, en 2021 le Fonds a adopté 14 révisions des actions en cours confirmant sa réactivité pour faire face aux changements de conjoncture et appuyer ses partenaires dans une perspective de durabilité des actions. Un aperçu des points opérationnels clés pour 2021 est présenté ci-dessous. L'information plus détaillée pour chaque programme suit dans la section 2.

⁴ https://www.msp-centrafrique.net/docs_pdf/SITE_REP/SITREP_N615du0101.2022.pdf

⁵ Ibid

Accès aux services de base :

- Dans le secteur de la santé, 2021 aura été marquée par un travail avec les partenaires et parties prenantes pour continuer à renforcer les appuis face à la pandémie et assurer une plus grande continuité et durabilité des actions en cours. Plusieurs contrats ont été prolongés et ont vu leurs ressources renforcées pour permettre aux partenaires de maintenir leurs activités le temps que la nouvelle programmation de l'UE se mette en place ou afin de donner plus de temps à des projets pour garantir leur durabilité ou sécuriser de nouveaux financements.
- En ce qui concerne le secteur de l'Eau, Hygiène, Assainissement, deux projets étaient toujours en cours dont le projet « Projet de renforcement des capacités de l'ANEA pour un accès durable à l'eau et à l'assainissement en milieu rural » mis en œuvre par UNICEF qui a été prolongé en 2021 afin d'intégrer une nouvelle zone et pour assurer la continuité d'activités pertinentes y compris en terme de lutte contre la COVID-19.

Appui à la relance économique :

- Au niveau des appuis au développement rural et à l'agriculture familiale, des ressources complémentaires ont été apportées au Programme d'appui au relèvement socioéconomique dans la zone de sud-est (RELSUDE) afin de pouvoir soutenir la population pendant une deuxième saison agricole. En outre, alors que plusieurs projets du programme DEVRUR I se sont terminés mi-2021, la deuxième phase menée par ENABEL a débuté fin 2020. Ce dernier a commencé le développement d'activités à vocations agricoles et/ou d'élevage (agropoles) afin de soutenir le développement économique local, durable et inclusif.
- Toujours lié à l'entrepreneuriat et la création d'opportunités économiques, alors que le programme Relance Économique était étendu jusqu'à juin 2022, les deux Projets PAPEUR ont continué leurs activités d'accompagnement de la professionnalisation et la valorisation des filières économiques des populations rurales et urbaines à travers la formation et la création de coopératives.
- Enfin, en ce qui concerne les projets de désenclavement et renforcement des infrastructures, à la fin de l'année toutes les infrastructures prévues étaient réalisées ou en phase de finalisation, après des retards liés à la pandémie mais aussi au contexte sécuritaire dégradé.

Renforcement de la cohésion sociale :

- Le programme Réconciliation dont les ressources ont été renforcées cette année prolonge son soutien à la Fondation Hirondelle et son travail d'appui à la Radio Ndeke Luka (RNL) et aux radios communautaires en RCA. Au-delà de ce soutien aux médias indépendants, le programme dispose aussi d'un pilier focalisé sur le soutien à la jeunesse centrafricaine à travers un appui aux Maisons des Jeunes, mais aussi au renforcement des capacités du Ministère en charge de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'éducation civique.

- Dans le contexte actuel de conflit propice aux violations des droits de l’Homme et actes de violences basées sur le genre (VBG), le Programme d’appui à la lutte contre les VBG en RCA, dont la troisième phase a débuté en 2021, travaille avec le gouvernement et la société civile pour répondre aux besoins des victimes en matière de protection, de prise en charge médicale, d’assistance légale et psychosociale, et d’intégration socio-économique.

Lutte contre la pandémie de COVID-19

- Alors que les effets sanitaires de la pandémie en RCA ont diminué d’intensité en 2021, les besoins en termes de prévention et équipement étaient toujours très élevés. Les partenaires d’implémentation ont continué à se mobiliser, non seulement au niveau santé et WASH mais aussi par exemple dans les secteurs du développement rural, de l’appui aux déplacés internes ou le renforcement des médias afin d’appuyer la résilience des populations.
- Les activités mises en place ont été diverses : aménagement spécialisé des formations sanitaires pour pouvoir accueillir et traiter des patients COVID, sensibilisation à travers des programmes radio, vidéos, messages SMS, distribution de kits d’hygiène pour les foyers les plus vulnérables, etc.

Résultats clés – Réponse COVID-19	
Indicateur	Résultats en 2021
Nombre de masques distribués (masques coton, masques chirurgicaux et masques FFP2)	250 185
Nombre de dispositifs lavage de main installés	480
Nombre de personnes sensibilisées	1 468 670
Nombre de personnels et responsables des formations sanitaires formés	1 407
Nombre de sensibilisateurs formés	306

1.4 Les enjeux pour la suite du Fonds Bêkou

Compte tenu des avantages du Fonds et des résultats obtenus, l’UE a décidé en décembre 2020 la prolongation du Fonds Bêkou jusqu’à fin 2021. Il s’agissait de la deuxième et dernière extension du Fonds. Cette prolongation avait pour objectif de consolider les acquis des programmes financés par le Fonds Bêkou, apporter une réponse efficace à la pandémie de COVID-19 et faciliter la transition vers les actions dans le cadre du nouvel instrument Global Europe.

Alors que la contractualisation sous le Fonds Bêkou s’est ainsi achevée en 2021, la mise en œuvre des programmes continuera jusqu’à fin 2025. Pendant cette nouvelle période, dans la lignée du travail de capitalisation abouti en 2021 (voir section 2.4), l’équipe continuera à se mobiliser pour renforcer le monitoring, l’évaluation, la capitalisation et la communication. Il s’agira notamment de consolider les acquis des projets en cours et d’orienter la programmation future.

2. PROGRAMMATION, MISE EN OEUVRE ET RÉSULTATS (Y INCLUS ÉVALUATIONS)

2.1 Programmation

En 2021, le Comité de Gestion a adopté quatorze nouvelles révisions d'actions pour un montant de 12 900 898,06 EUR. Ces révisions concernaient les programmes suivants : FATC II, PEPEV, RELSUDE, RECONCILIATION II et SANTE III.

La liste de toutes les fiches d'action adoptées depuis le lancement du Fonds Bêkou est présentée ci-dessous :

Fiches d'action adoptées (2014-2021)		
Action	Date d'adoption ⁶	Montant final (EUR) ⁷
Facilité d'assistance technique et de communication (FATC I)	29-09-2014	500.000,00
Programme de reconstruction économique et sociale en milieu urbain (PRESU I) ⁸	29-09-2014	5.180.000,00
Amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur famille en RCA (GENRE I) ⁹	29-09-2014	1.448.620,00
Programme d'appui sectoriel santé au Plan de Transition en RCA (SANTÉ I)	29-09-2014	14.369.257,68
Programme d'appui à la production alimentaire pour la résilience et la cohésion sociale des communautés affectées par les crises récurrentes en RCA (SECAL) ¹⁰	18-12-2014	8.999.593,04
Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de RCA au Cameroun (REFUGIÉS) ¹¹	18-12-2014	4.228.329,14
Programme de relance économique et d'autonomisation des acteurs économiques centrafricains (RELECO) ¹²	27-03-2015	12.679.059,99
Projet Ecofaune+, Ecosystèmes faunistiques du nord-est RCA et du sud-est de la RCA	18-11-2015	5.087.827,16

⁶ Il s'agit de la date initiale d'adoption de la Fiche d'action.

⁷ Il s'agit du montant final de la Fiche d'action suite aux dégagevements intervenus en 2021 ou suite à des révisions décidées par le Comité de gestion. Révisions adoptées en 2021 : augmentation de 1.230.898,06 EUR du FATC II, de 4.500.000 EUR du PEPEV, de 5.380.000 EUR de RELSUDE, de 1.450.000 EUR de RECONCILIATION II, de 340.000 EUR de SANTE III. Dégagement de 4.000.000 EUR sur Protection Civile.

⁸ Un dégagevement de 100.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 5.180.000 EUR.

⁹ Un dégagevement de 51.380 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 1.448.620 EUR.

¹⁰ Un dégagevement de 36.785,02 EUR effectué en 2021 portant le montant du programme à 8.999.593,04 EUR.

¹¹ Un dégagevement de 5.677,50 EUR effectué en 2021 portant le montant du programme à 4.228.329,14 EUR.

¹² Un dégagevement de 320.940,01 EUR effectué en 2021 portant le montant à 12.679.059,99 EUR.

Programme de promotion de l'intégration et de la participation des femmes et des jeunes filles à la vie économique, sociale et politique (GENRE II) ¹³	18-11-2015	2.478.830,64
Projet de reconstruction économique et sociale en milieu urbain – Phase 2 (PRESU II) ¹⁴	18-11-2015	11.660.000,00
Programme de promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine (RECONCILIATION I) ¹⁵	18-11-2015	19.515.921,43
Programme d'appui sectoriel santé au Plan de Transition en RCA (SANTÉ II) ¹⁶	04-04-2016	28.683.706,57
Programme de résilience rurale et création d'emplois (DEVUR I) ¹⁷	06-12-2017	17.705.638,80
Projet de désenclavement des régions (PONTS) ¹⁸	06-12-2017	6.800.000,00
Projet Eau pour la Paix, Eau pour la Vie (PEPEV) ¹⁹	06-12-2017	17.290.000,00
Programme d'appui sectoriel au Plan Intérimaire en RCA (SANTÉ III) ²⁰	04-06-2018	68.727.120,38
Programme de relèvement socioéconomique dans la zone sud-est de la RCA (RELSUDE)	03-05-2019	23.380.000,00
Facilité d'assistance technique et de communication (FATC II)	07-10-2019	2.030.898,06
Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural (PAPEUR) ²¹	07-10-2019	14.700.000,00
Programme d'appui à la réconciliation et la paix en RCA (RECONCILIATION II)	03-04-2020	6.450.000,00
Programme d'appui à la lutte contre les violences basées sur le genre en RCA (GENRE III) ²²	03-04-2020	6.860.000,00
Programme d'appui au développement rural - Ouvrir des perspectives d'avenir (DEVUR II) ²³	03-04-2020	17.950.000,00
Programme d'appui au déploiement de la protection civile centrafricaine ²⁴	11-12-2020	0,00
Montant total des décisions adoptées		296.724.802,89

¹³ Un dégageant de 21.169,36 EUR effectué en 2021 portant le montant du programme à 2.478.830,64 EUR.

¹⁴ Un dégageant de 100.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 11.660.000 EUR.

¹⁵ Un dégageant de 110.374,66 EUR effectué en 2021 portant le montant à 19.515.921,43 EUR.

¹⁶ Un dégageant de 70.234,85 EUR effectué en 2021 portant le montant du programme à 28.683.706,57 EUR.

¹⁷ Un dégageant de 294.361,20 EUR effectué en 2021 portant le montant à 17.705.638,80 EUR.

¹⁸ Un dégageant de 200.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 6.800.000 EUR.

¹⁹ Un dégageant de 210.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 17.290.000 EUR.

²⁰ Un dégageant de 572.879,62 EUR effectué en 2021 portant le montant à 68.727.120,38 EUR.

²¹ Un dégageant de 300.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 14.700.000 EUR.

²² Un dégageant de 140.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 6.860.000 EUR.

²³ Un dégageant de 50.000 EUR effectué en 2021 portant le montant de ce programme à 17.950.000 EUR.

²⁴ Le Comité de Gestion a décidé de ne pas mettre en œuvre le programme Protection civile adopté en 2020 et dégageant les 4 millions d'euros alloués à cette action pour les réengager en faveur du programme RELSUDE.

2.2 Mise en œuvre des programmes et résultats clés

2.2.1 Accès aux services de base

❖ **Appui sectoriel Santé au Plan de Transition (phases II et III)**

En 2021, le Fonds Bêkou a poursuivi son engagement dans le secteur de la santé. Suite à la révision de la fiche d'action « SANTE III » en décembre 2020 puis, une nouvelle fois, en décembre 2021, tous les projets de terrain ont **été étendus** grâce à un financement additionnel total de 10 340 000 EUR. Ces extensions doivent permettre aux ONG, œuvrant dans des régions qui ne pourront plus être soutenues par l'Union européenne dans le cadre de son nouvel instrument financier, d'avoir le temps d'identifier de nouvelles sources de financement. Pour les régions qui continueront d'être financées à travers le Global Europe, ce financement permettra de laisser le temps aux futurs projets de se mettre en place.

Dans le contexte de la pandémie en cours, grâce au Fonds Bêkou, les partenaires ont continué à poursuivre leurs activités d'appui à la **lutte contre la COVID-19** à travers des campagnes de sensibilisation sur les gestes barrières, des formations des personnels de santé ainsi que celles de personnes clés (leaders, relais communautaires, membres des comités de gestion...) à des fins de surveillance communautaire, la donation d'équipements de protection individuels, la création de sites de triage et de zones d'isolement dans les formations sanitaires (FOSA). Un soutien a également été apporté au Ministère dans le cadre de la campagne de vaccination, l'ONG International Medical Corps a, par exemple, appuyé logistiquement cette campagne au sein du district sanitaire de Bria.

Cependant, contrairement à l'année précédente où la lutte contre l'épidémie avait retardé certaines activités initialement planifiées par les projets, les partenaires ont pu se « refocaliser » sur les activités de leurs plans d'action et surtout se concentrer sur la mise en place du financement basé sur la performance (FBP/PBF), en lien avec les priorités du Ministère.

Renforcer l'accès à des soins de santé de qualité au niveau « micro »

Par leurs activités, les ONG (Alliance for International Medical Action – Alima, Médecins avec l'Afrique – CUAMM, Cordaid, Croix Rouge Française – CRF, International Medical Corps – IMC et Première urgence Internationale – PUI) ont apporté un appui technique, logistique, humain et financier à 167 FOSA dans 15 districts sanitaires (DS) pour fournir aux populations bénéficiaires, des soins et services de santé de qualité à travers la mise en œuvre du Paquet Minimum d'Activités (PMA) au niveau des postes de santé et centres de santé, du Paquet Complémentaire d'Activités (PCA) au niveau des hôpitaux de Districts Sanitaires et des services spécialisés en pédiatrie au niveau du Centre Hospitalier Universitaire Pédiatrique de Bangui (CHUPB).

Ces ONGs ont organisé tout au long de l'année des formations en santé pour le personnel des FOSA. Elles ont également **renforcé les compétences** transversales de ces personnels à l'image de CUAMM qui a poursuivi les cours d'informatique à destination des équipes du CHUPB. Les nouvelles compétences acquises sont indispensables pour la bonne gestion de l'hôpital et intègrent la tenue des registres des patients, la collecte et l'analyse des données à destination du Système National Information Sanitaire (SNIS), ou bien le suivi du stock de médicaments à travers des outils et logiciels adaptés.

Les ONG ont également continué de **réhabiliter les différentes formations sanitaires** à l'image de la Croix Rouge Française qui a doté plusieurs FOSA, comme celles de Bania, Mbangou, Dede Mokouba, Bamba, de châteaux d'eau et/ou de bornes fontaines. Au sein de la région sanitaire n°7, l'ONG Première Urgence Internationale a réhabilité des maternités, afin de permettre aux femmes d'accoucher dans des conditions plus dignes. Et l'hôpital de district de Bimbo, soutenu par Alima, a été doté d'un bloc opératoire et d'une pédiatrie afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de structure de première référence.

L'appui des partenaires Bêkou a également été crucial pour **l'approvisionnement en matériel médical et en médicaments**. Les FOSA appuyées ont ainsi pu dispenser gratuitement les médicaments de qualité essentiels à la population ciblée, même si quelques ruptures de stock ont été constatées. L'absence de centrale d'achat au niveau national, les difficultés d'acheminement dans certains centres de santé et de stockage mais aussi la qualité des prescriptions nuisent à la disponibilité des médicaments, malgré les efforts significatifs fournis par les ONG.



© Christian Nzengue / PUI / 2021

Le Fonds Bêkou soutient l'approvisionnement en médicaments comme à la pharmacie de l'Hôpital de district de Ndélé où Alisal Danny-B, infirmière, a bénéficié d'une formation en gestion des stocks © Christian Nzengue / Première Urgence Internationale

Au-delà de leurs actions dans les FOSA, les partenaires Bêkou ont poursuivi leurs **actions au sein des communautés** avec les campagnes de vaccination (poliomyélite, rougeole, tétanos...); les sensibilisations menées par les relais communautaires dont les activités nutritionnelles mais aussi l'identification des cas dont le dépistage de la malnutrition.

Il convient de noter que la situation sécuritaire volatile, notamment début 2021, après le premier tour de l'élection présidentielle n'a pas été sans conséquence. Cela a notamment été le cas dans les districts sanitaires de la région n°2 où l'insécurité mais aussi la rupture des intrants médicaux ont entraîné une baisse

du **nombre de consultations** dans les premiers mois de l'année, contribuant à augmenter les cas graves de paludisme. A l'inverse, d'autres centres de santé, par exemple au niveau du district sanitaire de la Vakaga ont noté des affluences plus importantes à certaines périodes de l'année en raison notamment de l'arrivée de déplacés forcés. IMC a ainsi aidé à mettre en place des cliniques mobiles pour pallier les dégradations dus à la situation sécuritaire qui ont affecté certaines formations sanitaires telles que celles de Tissifongoro et Takamala.

Accélérer la mise en place du PBF

Cette année, les partenaires Bêkou ont pu se concentrer sur la mise en place du **financement basé sur la performance** (FBP/PBF). De nombreuses FOSA avaient déjà été sélectionnées en 2020 par les partenaires, d'autres sont entrées dans le FBP au cours de l'année 2021. Ainsi, dans le district sanitaire de Gamboula, le lancement officiel du FBP a eu lieu en juillet et a conduit à la création, sous l'initiative de la Croix Rouge Française, d'une Agence d'Achat de Performances et de Renforcement des Capacités (AAPRC).

Dans les différents districts sanitaires, l'intégration du FBP ne se fait pas sans difficultés, et la conduite de vérifications régulières a été durement impactée par la situation sécuritaire. Cependant les partenaires ont généralement noté une **amélioration de la complétude des données et surtout de leur exactitude** ce qui montre que les acteurs aux différents échelons de la pyramide sanitaire s'approprient progressivement cette approche. Malgré cette amélioration les écarts entre les données déclarées et les données vérifiées restent importants, nécessitant de continuer de manière intensive les « coachings » auprès des équipes. Des périodes de « grâce » ont été mises en place par certains partenaires pour donner le temps aux FOSA d'atteindre leurs indicateurs de performance : dans l'intervalle, elles perçoivent des bonus – dégressifs - qui leur permettent, le temps qu'elles comprennent mieux l'approche PBF - de recevoir des subsides plus ou moins équivalents à ce qu'elles recevaient avant l'introduction du PBF.

Les formations sanitaires ont pu apprécier le système « **bonus d'amélioration de la qualité** » qui leur a permis pour certaines de distribuer une prime de pénibilité aux personnels de santé qualifiés appelés à travailler dans l'arrière-pays afin de limiter les difficultés de recrutement et à d'autres de procéder au renouvellement de leurs infrastructures. On peut citer le bloc opératoire construit à Tiringoulou, la nouvelle maternité au sein du centre de santé de Mélé, le dépôt pharmaceutique du district sanitaire de la Haute-Kotto ou encore le lancement des travaux de construction de la pharmacie du District sanitaire Vakaga.

Soutien aux niveaux « méso » et « macro »

L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) a poursuivi son projet RECaRD à destination des **équipes cadres de district et de régions sanitaires** afin de renforcer leurs compétences, et notamment leurs capacités de coordination. L'objectif est de contribuer à l'autonomisation des régions sanitaires, districts sanitaires et FOSA. Les équipes cadres ont un rôle clé de supervision des personnels de santé et de collecte des données au titre de la surveillance épidémiologique.

AICS a fortement contribué à la standardisation du cycle de gestion des médicaments grâce à la rédaction d'un manuel et à la diffusion de certains outils simples qui expliquent chaque étape depuis l'approvisionnement jusqu'à la livraison. La formation d'un groupe de formateurs permettra le transfert des compétences au personnel sanitaire en charge des pharmacies dans les FOSA.

L'appui au Ministère de la santé et de la population (MSP) s'est poursuivi grâce au démarrage en juin 2021 d'une **nouvelle phase d'assistance technique**. Les deux experts ont été étroitement associés aux travaux d'élaboration du plan stratégique pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé (PNDS III). Avec des cadres du Ministère, ils ont également réalisé des missions de suivi des projets de santé financés par le fonds Bêkou dans les régions sanitaires 1 (DS Bimbo et Boda) et 7 (DS Bangui 1, 2, 3) et fourni des informations et recommandations précieuses sur les défis et leçons apprises du terrain afin d'alimenter les réflexions stratégiques et opérationnelles.

Résultats clés – Santé (phase III)		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation²⁵ global de l'action
Nombre de consultations curatives prestées	1 107 395	93%
Nombre de bénéficiaires (femmes enceintes et enfants) de vaccinations dans le cadre du PEV (y compris les vaccinations PENTA)	195 404	260%
Nombre d'accouchements assistés	57 633	123%
Nombre de visites prénatales	167 742	143%

❖ Eau pour la Paix, Eau pour la Vie (PEPEV)

Cette action a pour but principal d'augmenter le taux de couverture en eau potable et en assainissement de la République centrafricaine. Elle est en ligne avec la Politique et Stratégie Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PSNEA), qui constitue le cadre d'orientation du secteur ; et vient aussi compléter et renforcer les impacts des différents projets mis en œuvre dans le secteur par l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement (BAD), et l'UNICEF.

« Accès à l'eau et à l'assainissement de base dans les zones prioritaires en RCA » : intervention immédiate d'appui à l'accès à l'eau et à l'assainissement de base dans les zones prioritaires

Ce projet, contracté le 12 avril 2018 et terminant en juin 2021, est mis en œuvre par les ONG World Vision, Judepec (ONG nationale), Water for Good et Oxfam.

Son objectif global était d'augmenter le taux de couverture en eau potable et d'améliorer l'hygiène et l'assainissement dans les zones rurales des préfectures de Sangha-Mbaéré (sous-préfectures de Nola, Bayanga et Bambio), Ouham Pendé (Bocaranga, Kouï et Ngaoundaye, Paoua), Bamingui-Bangoran (Ndelé et Bamingui) et Vakaga (Biraou).

²⁵ Les cibles de plusieurs projets faisant partie de l'action Santé III ont été modifiées en 2021 ; dans le prochain rapport annuel les taux de réalisation seront actualisés en conséquence.

En plus de la construction de nouveaux forages, de latrines familiales, de l'aménagement d'autres points d'eau, il était prévu une composante de développement des compétences techniques pour les membres des communautés.

En 2021, les activités d'accès à l'eau ont été concentrées sur la consolidation des acquis des 55 nouveaux forages construits et 74 autres réhabilités. Il s'agissait entre autres d'accompagner les Comités de Gestion des Points d'Eau à assumer bien leur mandat et impliquer les partenaires dans la gestion des ouvrages réalisés (Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement-ANEA, DGRH).

Les tous derniers maçons ont été formés en 2021, ce qui porte désormais à 90 maçons formés sur les techniques de construction des latrines équipées de dalles SanPlat et des blocs latrines VIP à trois cabines, notamment dans les communes de Birao, Bocaranga, Kouï, Paoua, Ngaoundaye, Nola, Bayanga, Ndélé, Bamingui et Bambio. En 2021, 20 nouveaux blocs de latrines construits sont venus s'ajouter aux 50 blocs de latrines VIP qui ont été construits en 2020. À ce jour, 231 cabines de latrines ont été construites et rendues opérationnelles. Ces latrines sont construites dans des écoles, des marchés, les FOSA et une gare routière.



Un bloc latrine construit dans une école de Souma, près de Paoua © LIMBENZHET SATEME
Ruskin Gervais

Suite à l'étude d'impact, pour la mise en place des 10 sites de décharge d'ordure, finalisée début 2020, deux autres sites d'ordure ont été construits en 2021 et ce qui porte désormais à 8 sites construits et opérationnels.

Par ailleurs, avec la mise en place de 20 clubs d'hygiène additionnels, un total de 64 clubs créés pour l'ensemble du projet ont été formellement suivis et accompagnés en 2021. Les activités d'autonomisation des comités de gestion des points d'eau (CGPE) se sont poursuivies et intensifiées en 2021; au total 114 bureaux de CGPE sont désormais mis en place et dans certains cas redynamisés pour un effectif total de 684 membres. Afin d'assurer la viabilité à long terme des infrastructures hydrauliques, les dix réparateurs artisans identifiés ont été soumis à un travail d'accompagnement dans leurs tâches et la gestion des caisses à outil de maintenance des pompes à motricité humaine (PMH).

En 2021, le projet a poursuivi quelques actions ponctuelles dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. En particulier la démultiplication des activités d'information et de sensibilisation via la publication d'affiches et posters avec des messages spécifiques sur la prévention de la pandémie, la diffusion de messages sur les ondes des radios locales et à travers des vidéos projetées²⁶ dans les communautés et partagées sur les téléphones.

« Projet relatif au renforcement des capacités de l'ANEA » : Intervention structurante sur le moyen terme

La deuxième composante du programme a pour objectif d'améliorer les infrastructures d'eau et d'assainissement, ainsi que les capacités techniques et les moyens d'action de l'ANEA afin de mieux apporter son appui à la population. Une convention de délégation a été signée avec UNICEF en juillet 2018.



Noella, une vendeuse de beignets peut puiser de l'eau propre et lutter contre la COVID-19
© Z. T. Tchameni / UNICEF

²⁶ Présentation de l'initiative élaborée par nos partenaires : <https://www.youtube.com/watch?v=4xMr-67GqHE>

En décembre 2021, le Fonds Bêkou a augmenté de 4 500 000 EUR la contribution allouée à ce projet et de 33 mois sa durée de mise en œuvre. Les besoins du pays dans le secteur restent vastes, le Fonds Bêkou a décidé de prolonger le projet. Cette deuxième révision du projet permettra d'augmenter l'impact de l'action, de consolider les acquis des activités en cours et de continuer d'appuyer la réponse à la crise COVID-19.

Durant l'année, le projet a continué ses activités de construction et de réhabilitation des forages. Au total à la fin de novembre 2021, 575 forages ont été réparés/réhabilités, 131 forages (dont 112 forages mécaniques et 19 forages manuels) et 5 kiosques bornes fontaines (KBF) avaient été construits. En parallèle, la construction des cabines de latrines dans des écoles et des FOSA a été poursuivie en 2021 dans toutes les zones d'intervention du projet. L'accompagnement du démarrage des actions « Assainissement Piloté par la Communauté » (ATPC) dans les villages s'est poursuivi pendant toute l'année, avec l'appui de deux ONGs nationales (I3D et IDC).

Les activités en collaboration avec l'ANEA ont connu une nouvelle dynamique. Le processus d'élaboration du business plan de l'ANEA et de l'étude de faisabilité de l'achat de la foreuse qui a démarré en 2020 a pris fin en 2021. Les deux livrables ont été discutés et validés en 2021. En outre, plusieurs employés des antennes de l'ANEA ont été formés sur des questions diverses. Cependant, il est important de noter que le défi du transfert des ressources matérielles et financières de l'ANEA de Bangui vers le terrain et les antennes régionales a persisté en 2021. Cela a eu des conséquences notables sur l'implémentation des activités, notamment l'exécution des travaux. Les travaux de clôture du bâtiment siège de l'ANEA démarrés en avril 2021 ont pris fin quatre mois après le démarrage. Quant à l'acquisition de la foreuse et de ses accessoires, le processus a été lancé vers la fin de l'année 2021.

De plus, un travail de suivi et d'accompagnement a été fait dans le cadre des activités liées à la riposte à la COVID-19. Le projet a consolidé les acquis autour des 12 systèmes d'approvisionnement en eau d'urgence dans Bangui, de 60 stations publiques de lavage de mains à Bangui et dans l'arrière-pays, et de l'organisation de sensibilisations sur les mesures barrières et sur les bonnes pratiques d'hygiène.

Résultats clés – Composante II Eau pour la Paix, Eau pour la Vie (PEPEV)		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation global du projet²⁷
Nombre de nouveaux forages construits	33	102%
Nombre de personnes additionnelles ayant accès à l'assainissement	38 646	95%
Nombre de personnes additionnelles ayant un accès régulier à l'eau potable pour les besoins de boisson, lavage des mains, nettoyage et désinfection	42 537	179%
Nombre de ménages vulnérables utilisant des kits d'hygiène pour se protéger contre la COVID-19	3 216	161%

²⁷ Les cibles du projet ont été modifiées suite à l'avenant signé fin 2021 ; dans le prochain rapport annuel les taux de réalisation seront actualisés en conséquence.

2.2.2 Relance économique

❖ *Résilience rurale et création d'emplois (DEVRUR I)*

L'action « Résilience rurale et création d'emplois » vise à promouvoir une dynamique de croissance durable et de création d'emplois dans les secteurs agropastoraux productifs de la RCA. L'Action adopte une logique d'intervention basée sur une approche sectorielle appuyant simultanément les producteurs/éleveurs de base (niveau « micro »), les structures décentralisées compétentes pour offrir les services d'appui (niveau « méso ») et les institutions de tutelle en charge des politiques, des stratégies, de la coordination et de la supervision sectorielle (niveau « macro »).

Assistance technique auprès des Ministères de tutelle

Depuis 2019 l'assistance technique (AT) a été mise à disposition des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et du Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA). L'AT mise en œuvre par le bureaux d'études SOGEROM SA vient en appui des Ministères pour faciliter le dialogue sectoriel et contribuer à la consolidation des politiques et des stratégies durables (niveau « macro »). Des experts ont été déployés à Bangui pour contribuer au renforcement des Ministères dans les aspects organisationnels et opérationnels et pour pouvoir faciliter la coordination du secteur et le retour des services publics sur le terrain. Suite aux demandes formulées par les autres Ministères du secteur rural, au début de 2021 l'AT a été élargie au Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) et au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP). À cet effet un nouvel expert a été sélectionné pour rejoindre l'équipe à Bangui jusqu'à la fin de la mission, prévue pour début 2022.

Cette année a été marquée par des perturbations liées à l'élection présidentielle de décembre 2020 et par la mise en place d'un nouveau gouvernement qui a porté un changement au niveau du MADR. Malgré des difficultés liées à ce contexte et au fait que l'expert rattaché au MADR a dû se retirer pour des raisons personnelles, l'AT a pu continuer à donner son appui aux Ministères du secteur. En Juin un nouvel expert senior a rejoint l'équipe pour donner un appui transversal au bénéfice du secteur rural dans son ensemble. Grâce à cet appui l'AT a pu également effectuer des analyses des thématiques stratégiques pour des futures interventions dans le secteur, telle qu'une analyse des problématiques liées à la filière semencière en RCA.

Un des résultats plus significatifs réalisés cette année, contribuant à la construction d'un cadre de concertation politique auprès des ministères concernés, est la redynamisation du Comité de Coordination du Secteur Rural (CCSR) qui avait connu un dysfonctionnement pendant la période électorale. Il réunit tous les Ministères du secteur rural, un besoin important qui avait été identifié à travers un diagnostic institutionnel préalable. La mission d'AT a appuyé le Secrétariat Permanent du CCSR dans les réunions de travail et dans la préparation d'une réunion officielle entre les 4 Ministres et les PTF.

Pendant l'année l'AT a appuyé l'organisation de différentes réunions de concertation et réflexion autour de thématiques spécifiques, telle que la transhumance au sein du MESA et la problématique de la sécurité alimentaire géré par le MADR. Entre les différents appuis à la coordination interministérielle fournis par l'AT nous signalons l'accompagnement de la plateforme nationale de lutte contre la criminalité environnementale qui regroupe différents ministères (MEFCP, MEDD, Mines, Justice, Intérieur, entre autres).

En ce qui concerne le travail visant à clarifier les responsabilités institutionnelles et favoriser un retour effectif sur le terrain, pendant cette période l'AT est intervenue principalement en appuyant le diagnostic organisationnel au sein du MEFCP. Un appui a été fourni au MEFCP pour permettre une délocalisation des services, en révisant le cadre organique qui définit les postes, les responsabilités et les relations fonctionnelles entre les différents services. L'AT a également contribué à développer le projet de statut formel des agents sur le terrain, un dispositif légal qui devrait être soumis bientôt à l'Assemblée Nationale pour adoption.

Renforcement des services décentralisés

Le projet d'appui aux institutions agropastorales au niveau « méso », mise en œuvre par l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM), a démarré en 2020 et se poursuivra jusqu'au premier semestre de 2022. Le projet soutient directement les 5 structures en charge du développement du secteur agro-pastoral en RCA, notamment : l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE), l'Institut Centrafricain de Recherche agronomique (ICRA), la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) et la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et du Tourisme (la Chambre). Sur base d'un diagnostic initial, des conventions de partenariat avec chacune des cinq structures ont été établies. Les conventions précisent les différents types d'appuis fournis dans le cadre du projet, essentiellement de trois types : des équipements ; la mise à disposition de ressources pour le fonctionnement ; la formation des agents et des appuis par des expertises externes.

En ce qui concerne l'appui en terme d'équipements, cette année le projet a finalisé la remise aux structures bénéficiaires des principaux appuis matériels prévus dans le cadre des conventions, notamment des véhicules, des motos et du matériel informatique. D'autres équipements spécifiques aux différentes structures, mis à disposition au cours de l'année, sont des groupes électrogènes pour l'ACDA, la FNEC et l'ICRA, et du matériel pour le dispositif de surveillance épidémiologique de l'ANDE (réfrigérateurs pour la chaîne du froid et matériel de prélèvement d'échantillons).

Tout au long de l'année le projet a continué à fournir un appui aux directions centrales et régionales des différentes structures, mettant à disposition des budgets pour le fonctionnement des bureaux, les déplacements des agents et leurs frais de communication. Différentes formations ont été dispensées au cours de la période, ainsi que des appuis par des experts pour accompagner les structures bénéficiaires, ce que constitue un des principaux moyens d'appuis prévu par le projet. Entre autres, un appui a été fourni à l'ACDA afin d'actualiser leur dispositif de formation des agriculteurs et de leurs organisations. La Chambre a été appuyée dans l'élaboration d'une proposition de cadre réglementaire coopératif relatif au droit des sociétés coopératives. Les auxiliaires d'élevage de l'ANDE ont aussi reçu des formations techniques afin d'améliorer l'encadrement de proximité. Le projet a également appuyé l'ANDE dans une mise à jours des maladies prioritaires, des techniques de prélèvement et du rapportage des événements épidémiologiques.

À signaler également l'appui reçu par l'ICRA pour la mise en place et maintien de collections variétales des espèces végétales. L'objectif est d'aider l'ICRA à se recentrer sur son rôle de production des semences de base. À cause des difficultés sécuritaires liées à la situation post-électorale, entre les 5 stations de l'ICRA initialement prévues, cet appui c'est concentré substantiellement sur la station de Boukoko, proche de Bangui. Le matériel végétal de base (maïs, arachide et manioc) et les équipements nécessaires ont été acquis. Un accompagnement du projet dans l'initiation de cette collection est en cours.

Le projet est venu également en appui à la FNEC pour la réalisation d'un état de lieux des dépôts vétérinaires et la reconstitution des stocks d'intrants, dans une perspective de renforcement et relance de ces dépôts et d'une bonne gouvernance.

Appui multidimensionnel aux producteurs de base agricoles, agropastoraux et pastoraux

Cette composante du programme vise à renforcer les acteurs des secteurs agricoles et pastoraux au niveau de la base (niveau « micro »). Les zones d'intervention ont été préalablement choisies en accord avec les zones agro-écologiques présentées dans le RCPCA et en évitant des duplications avec d'autres programmes en cours dans ces secteurs, notamment : dans la zone du Nord-Ouest avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), dans le Nord-Est avec le consortium guidé par DRC, dans le Centre avec le consortium géré par l'ONG Welthungerhilfe (WHH). Tous les projets au niveau « micro » sont désormais terminés, le projet dans la zone Nord-Ouest se finalisant en 2020 et les deux autres actions s'achevant au cours de cette année 2021.

Le projet d'**appui multidimensionnel aux producteurs de base agricoles, agropastoraux et pastoraux** dans les préfectures de l'Ombella-M'Poko, la Lobaye, Kemo et à Bangui, mis en œuvre par le consortium d'ONG piloté par WHH, est arrivé à la fin de sa mise en œuvre en Juin 2021. L'évaluation finale du projet est en cours et un rapport final sera disponible au premier semestre 2022. L'action envisageait d'apporter une réponse structurante dans des zones du pays à haut potentiel de développement rural, en recherchant une dynamique de croissance durable et de création d'emplois à travers les chaînes de valeur porteuses.

La dernière phase de mise en œuvre du projet en 2021 a été conditionnée par la situation dans le pays. L'insécurité et la recrudescence des violences dans les provinces et aux environs de Bangui ont eu un impact négatif et ont entraîné des suspensions temporaires d'activités en janvier et février 2021. Malgré cette situation le projet a été en mesure de compléter l'essentiel des activités prévues avant la fin contractuelle. Les quelques activités qui restaient à compléter après Juin 2021 ont été achevées à travers les fonds propres des partenaires, pour respecter les engagements envers la communauté et renforcer la durabilité de l'action.

Dans sa phase finale le projet a pu compléter tous les appuis aux producteurs de base, en travaillant sur leur accès aux intrants agricoles (semences, matériels et équipements), aux juvéniles et poussins pour pouvoir améliorer la productivité des éleveurs. Au final **9 605 producteurs ont été appuyés par le projet**. 35 groupements dans la zone de Bangui ont été également appuyés pour améliorer leur production de cultures maraichères et vivrières et du petit élevage, ainsi que

30 groupements dans la Lobaye et 50 dans l’Ombella M’Poko. Dans la Kémo, 40 groupements agro-pastoraux ont été soutenus pour améliorer la culture en rotation avec la culture du coton (arachide, maïs, sésame, manioc et soja). Les dernières infrastructures prévues dans le cadre du projet ont été complétées dans ce semestre final et tous les magasins de stockage, les aires de séchages, les unités de transformations, les boutiques vétérinaires prévues ont été mis en place au bénéfice des producteurs de base.

Le volet consacré à la structuration des acteurs de la chaîne de valeur et à la mise en relation des producteurs avec le marché, a été également porté à terme pendant cette période de clôture. En parallèle, la formation et le renforcement des Associations Villageoises d’Épargne et Crédit (AVEC) ont été achevés. La structuration et consolidation de ces AVEC ont été complétées pendant les deux dernières années du projet, en orientant ces associations vers les microfinances.

Résultats clés – Résilience rurale préfectures de l’Ombella-M’Poko, la Lobaye, Kemo et à Bangui		
Indicateur	Résultat 2021	Taux de réalisation global du projet
Nombre d’OP ayant augmenté de façon significative leurs ventes grâce au développement des chaînes de valeurs	65	71%
Nombre de personnes ayant améliorés leurs productions agricoles et pastorales	456	66%
Nombre de centre de séchage, stockage et transformation fonctionnels	8	86%

Le projet de **renforcement de la résilience rurale dans les préfectures du Nord**, mis en œuvre par un consortium d’ONG mené par DRC, a également terminé ses activités sur le terrain en fin Mai 2021. L’évaluation finale du projet est en cours et un rapport final sera disponible lui-aussi au premier trimestre 2022. Le projet avait pour objectif de contribuer à la résilience des acteurs du secteur agropastoral par leur structuration pour l’intégration durable et équitable des filières porteuses et des marchés, et par la mise en œuvre d’actions collectives. Il était articulé autour de 3 axes : i) la mise en place de structures facilitant l’accès à des services (intrants, transformation, stockage), ii) le transfert de compétences et accompagnement de proximité des producteurs pour assurer pleinement leur intégration sur le marché et iii) la revitalisation des mécanismes locaux de résolution pacifique de conflit pour mitiger les tensions et l’insécurité liées aux transhumances.

Pendant la phase finale de mise œuvre, le contexte sécuritaire dans les zones d’intervention s’est détérioré ultérieurement et le projet a été dans l’obligation d’arrêter une partie des activités et de ralentir d’autres. Toutefois, malgré ce contexte très complexe et fragile qui a caractérisé l’année 2021, les partenaires du consortium ont pu appuyer l’autonomisation des producteurs agropastoraux via leur intégration dans les filières et assurer la consolidation des acquis du projet. Grâce aux résultats des ateliers locaux de capitalisation et de formulation des stratégies de sortie, des plans d’actions ont été élaborés pour permettre le suivi de certaines activités par les acteurs locaux, au-delà de la vie du projet.

En ce qui concerne l'encadrement de proximité, là où c'était possible, les **acteurs locaux d'encadrement étatiques et paraétatiques ont assuré des sensibilisations dans les communautés, des formations et le suivis des producteurs**. Des rencontres de mise en relation entre producteurs et acteurs économiques locaux ont été réalisées à Bocaranga, Kouï et Ngaoundaye. Dans la Vakaga, le projet a poursuivi les campagnes de vaccination animale jusqu'en avril 2021.

Malheureusement, à cause des mouvements de population engendrés par le contexte sécuritaire, il a été constaté que plusieurs jeunes n'exerçaient plus les activités génératrices de revenus mises en place dans le cadre du projet (à Kouï, Bossangoa et Ngaoundaye).

En lien avec la gestion pacifique des conflits liés à la transhumance, le projet a continué à fournir des appuis aux comités locaux de la paix. Les enquêtes sur les attitudes effectuées montrent que **le dialogue facilité par le projet a contribué à un changement d'attitude significatif et mesurable**, en particulier dans l'Ouham-Pendé. À titre d'exemple, les éleveurs musulmans et les agriculteurs chrétiens de Lia, ont commencé à célébrer les fêtes religieuses conjointement, et des agriculteurs ont commencé à utiliser le bétail des éleveurs pour labourer leurs champs, ce qui a considérablement amélioré le rendement des cultures ainsi que la cohésion sociale.

Résultats clés – Résilience rurale Préfectures du Nord		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation global du projet
Nombre de groupement Agropastoraux et de producteurs créés et soutenus dans leur processus de structuration	48	154%
Nombre d'infrastructures de services locaux fonctionnelles et gérées par les acteurs locaux	10	135%
Nombre des bénéficiaires formés	6021	96%
Nombre d'agents formés et fonctionnels sur le terrain (paraétatique et ONGs locales)	26	131%

❖ Relance économique et autonomisation des acteurs économiques centrafricains

Depuis mi-2015, le Fonds Bêkou a initié cette action novatrice pour contribuer à la redynamisation des acteurs économiques locaux (AEL) et des services concernés par les activités économiques à petite et moyenne échelle à Bangui et Bouar. Le point fort du programme résidait dans le soutien de 1 500 AEL d'une part via des services d'accompagnement « non financier » (formation, coaching, accompagnement, appui/conseil) et d'autre part via la promotion / facilitation de l'accès aux services financiers.

Des deux projets financés sous cette action, seul le programme d'Appui au Secteur de la Microfinance en République Centrafricaine (PASM-RCA) était toujours en œuvre en 2021. D'une manière générale le PASM-RCA poursuit depuis 2018 un double objectif :

- a) Assurer la disponibilité des services financiers de base aux entreprises et à la population centrafricaine, et,
- b) Contribuer au renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur de la microfinance en RCA.

D'un coût d'approximativement 3 million d'euros pour une durée de 36 mois (plus 12 mois de prolongation), il vise spécifiquement à dynamiser et renforcer les capacités des principaux acteurs du secteur aux niveaux macro, méso et micro, en intervenant à la fois sur le plan des investissements, du fonctionnement et du renforcement des capacités :

- Macro : cadre institutionnel des Établissements de microfinance (EMF) avec des appuis au Comité National de Microfinance (CNMF) et à la Direction des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances et de la Microfinance
- Méso : appui/accompagnement de l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance de Centrafrique (APEMF-CA)
- Micro : renforcement des capacités techniques, matérielles et organisationnelles des EMF bénéficiaires

Pour l'exécution de l'Action, l'UE a signé une convention de Délégation avec l'AFD qui a confié à l'IRAM la mise en œuvre de la totalité des activités. Les activités développées durant l'année 2021 ont été impactées par différentes circonstances, notamment par la pandémie de COVID 19 et par la crise sécuritaire. Pour ces raisons, les objectifs et les résultats fixés n'ont pu être atteints et ont fait l'objet pour certains d'un report ou d'une suspension. Un certain nombre d'activités a pu néanmoins être réalisé au cours de la période :

- La redynamisation du CNMF (échange et discussion avec le Secrétariat exécutif, élaboration d'un plan d'action, production de 1.000 dépliant sur la stratégie nationale de micro finance etc.) ;
- Accompagnement des EMF dans le processus de leur mise en conformité avec les exigences de la réglementation de la Commission bancaire de l'Afrique centrale dans le cadre de l'appui au Service Microfinance de la Direction des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances et de la Micro finance (DAFMAM);
- Attribution du marché de construction du bureau de l'APEMF à l'entreprise ARICIE SERVICES ;
- Élaboration, validation et diffusion du plan de formation de l'APEMF ;
- Missions d'appui du Consultant HORUS pour le développement de l'activité crédit du segment des professionnels au profit des CMCA ;
- L'exécution du Plan de Passation des Marchés a permis la remise de matériels / équipement aux bénéficiaires directs.

Le PASM espère rattraper les retards accumulés durant les 12 mois de prolongation de la durée du projet. Il y aura toujours un certain risque de ne pouvoir atteindre certaines des objectives, notamment les OS2 (redynamiser le Comité National du Crédit) et OS4 (renforcer l'Association Professionnelle des Établissements de Microfinance).

Résultats clés – Relance économique Composante PASM-RCA		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre de nouvelles personnes concernées par les opérations de crédit	6 948	16%
Taux de femme parmi les personnes concernées par les opérations crédit	35%	100%
Investissement accompagnés dans le secteur privé en millions de F CFA	5 549	16%

❖ **Reconstruction économique et sociale en milieu urbain (PRESU – phases I et II)**

Deux conventions de délégation ont été signées avec l'AFD pour la mise en œuvre de la phase 1 du Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain (PRESU 1), puis pour la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet (PRESU 2). PRESU 1 a fait l'objet de trois avenants successifs, le dernier signé le 04/05/21 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 84 mois (soit jusqu'au 31/05/2022). Parallèlement, PRESU 2 a fait l'objet lui aussi de plusieurs avenants, le dernier fin 2021 portant la période de mise en œuvre à 64 mois soit jusqu'au 30/04/22.



Malia, manœuvre sur le chantier PRESU © Evodie M'Balanga/AGETIP-CAF

Tous les travaux entrepris par le projet ont pris fin en 2021, sauf la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby. Un avenant de 4 mois a été signé au 31 décembre 2021 pour permettre la finalisation des travaux, leur réception et inauguration. Les activités se poursuivront donc jusqu'en avril 2022, mois de clôture de la période opérationnelle.

Le lot 1 (Lycée de Miskine R+2), le lot 3 (Réhabilitation de la maison de la femme et construction d'une classe maternelle à Miskine), les lots 2.1, 2.2 (rénovation bâtiments existants lycée de miskine), les lots 2.3, 2.4 (latrines et terrain de sport du lycée de miskine), le lot 5 (Centre de santé Mamadou Mbaiki), le lot 6 (Atelier des forgerons et école primaire Yakité), les lots 7.1, 7.2 et 12 (rénovation du collecteur Bouagba et l'une des voiries de service) et les lots 13, 14 et 15 (voiries secondaires du bloc Yakité/km5) ont été réceptionnés. La quasi-totalité des entreprises a connu des retards dans l'exécution des travaux dus, entre autres, aux difficultés évoquées précédemment (crises sanitaire et sécuritaire).

Lots	Désignation des travaux	Taux d'exécution
1	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 au Lycée Miskine	100%
2	Travaux de réhabilitation des bâtiments existants du Lycée Miskine	100%
2.1	Blocs 1-2-3-4, 5-6-7, 8-9	100%
2.2	Blocs 10-11-12, 13-14-15-9 Paillotes	100%
2.3	Construction de 04 blocs de latrines, réhabilitation du terrain de foot-ball et aire de jeux de mains	100%
2.4	Divers aménagements extérieurs, réhabilitation de la piste d'athlétisme, fourniture des mobiliers au Lycée de Miskine	100%
3	Réhabilitation de la maison de la femme et construction d'une classe maternelle à Miskine	100%
5	Réhabilitation du centre de santé Mamadou M'Baïki	100%
6	Réhabilitation de l'atelier des forgerons et assainissement de l'école Yakité	100%
7	Recalibrage du collecteur Bouagba	100%
8	Voies de service du collecteur Bouagba (côté Sara-Yakité)	100%
9	Voies de service du collecteur Bouagba (côté KM5)	100%
11	Voiries du KM5 perpendiculaires à l'avenue Idriss Deby	90%
12	Rénovation du collecteur Bouagba et l'une des voiries de service	100%
13	Voiries secondaires du bloc Yakité/km5	100%

Un contrat d'audit a été signé dans le cadre du budget du projet. La première mission d'audit pour couvrir les passations de marchés et travaux depuis leur lancement, a eu lieu en août 2021. Le rapport est attendu. Un second exercice doit avoir lieu début 2022 pour couvrir l'année 2021.

Résultats clés – PRESU (Phases 1 et 2)		
Indicateurs	Résultat 2021	Taux de réalisation
Nombre de personnes recrutées dans le cadre des chantiers THIMO	1740	n/a
Nombre bénéficiaires des AGR (activités génératrices de revenus)	1 850	n/a
Nombre d'établissements publics ayant accès à l'eau et assainissement en quantité et qualité suffisante	4 (3 écoles + 1 marché + 1 Centre de santé urbain)	125%

❖ **Désenclavement des Régions en République Centrafricaine**

Le projet « Désenclavement des régions de la RCA » vise à permettre le désenclavement, y compris des quartiers de la capitale Bangui, par la réhabilitation de certains axes routiers présentant des intérêts stratégiques, afin d'y améliorer la circulation des biens et des personnes, de renforcer la sécurité et la cohésion sociale, de faciliter le redéploiement des institutions de l'État et de globalement redynamiser le secteur économique.

Pour ce faire, la stratégie de désenclavement des Régions porte prioritairement sur l'installation d'infrastructures et d'équipements, en particulier l'installation de ponts métalliques cédés gratuitement par la France pour le remplacement des bacs, des ponts vétustes et l'installation de nouveaux ponts. Le projet comprend deux phases distinctes, à savoir la phase initiale de diagnostic (Phase 0 démarrée en mai 2018) d'une durée de 19 mois et une phase de mise en œuvre (Phase I démarré en décembre 2019).

Les activités principales de la phase I du projet en 2021 furent les suivantes :

• **Réalisation d'études de sols pour la faisabilité des ouvrages**

Cette activité prévoyait la réalisation d'études de sol dans le cadre d'aménagements de berges pour la construction de culées concernant certaines installations des ponts PK12 sur le cours d'eau Ngola et de Trangue PK37, pour lesquels d'importants travaux d'aménagement de berges sont nécessaires. Les résultats de l'étude menée ont permis de conclure qu'il est recommandé pour les deux sites une fondation type semelle sous culées. Les profondeurs d'ancrage et contraintes admissibles recommandés sont indiqués dans les conclusions des rapports.

• **Pont de Carnot**

Le pont de Ngberi entre Gadzi et Carnot dans la Mambéré-kadéi nécessite d'importants travaux d'aménagements de berges et de réfection de la route d'accès au chantier depuis Carnot. En effet, l'ouvrage n'existe plus, les supports et culées non plus car emportés par une crue. Il a fallu également réaliser une étude du sol afin de définir la structure des fondations. La réhabilitation de la route d'accès depuis Carnot devra être effectuée, et ce notamment, pour acheminer le matériel et équipement de pont jusqu'au site. Les travaux sont subdivisés en lot 1 : travaux d'aménagement de la route d'accès, et lot 2 : Appuis et installation du pont.

Le démarrage des travaux a été reporté plusieurs fois à cause de la dégradation de la situation sécuritaire dans la région. Les travaux ont démarré en mai 2021 par l'aménagement de la route. L'état d'avancement du lot 1 est de 50%.

• **Réhabilitation de la route Damara - Oumba**

Les trois ponts à construire sur l'axe Damara - Oumba dans l'Ombella M'Poko nécessitent la réhabilitation de la voie d'accès pour permettre le transport des pièces de pont. La route est constituée d'une piste sablonneuse et latéritique dégradée sur plusieurs sections. Les travaux consisteront à rendre carrossable pour des engins porteurs en procédant à l'ouverture de la route et reprofiler la chaussée. Ces travaux devront se réaliser sur une distance d'environ 40 kms avec la construction de deux dalots.

L'entreprise adjudicataire SIGMA 2 RCA a démarré le chantier en août 2021, et l'état d'avancement des travaux est de 32%.

- **Aménagement des berges et voie d'accès pour la construction des ponts de PK12, PK26 et PK 37**

Lors de la dernière mission de diagnostic de novembre 2020, trois points de franchissement devant recevoir des ponts Bailey furent identifiés sur l'axe Bangui – Damara dans l'Ombella M'Poko. La construction de ces ouvrages nécessitait des travaux d'aménagement de berges et réhabilitation des routes d'accès. Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement des rives et construction d'appuis du pont de PK 12 sur le cours d'eau Ngola (axe Bangui-Damara)
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la voie d'accès et construction d'appuis du pont de Bombéré PK 26 (axe Bangui-Damara) ;
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation de la voie d'accès et construction d'appuis du pont de Trangué PK 37 (axe Bangui-Damara).

Ces travaux sont en cours de démarrage.

- **Pont de Bimbo PK9**

Le pont de Bimbo est un ouvrage essentiel du réseau routier de la ville de Bangui. Il permet le franchissement d'une rivière grâce à un viaduc de 180 m de long, sur neuf travées et 8 piles dont 4 en rivières. Le tablier supporte une voie de circulation et deux « trottoirs » en encorbellement dédiés aux piétons et cycles avec une circulation alternée.

À la demande des autorités centrafricaine, la mission de diagnostic conduite par les ingénieurs du CNPS a examiné l'ouvrage et étudié les possibilités de construction d'un pont de type Bailey, représentant des coûts considérables de mise en œuvre qui ne peuvent rentrer dans le budget initial du projet.

Il a donc été décidé de réaliser dans le projet l'étude de faisabilité du pont de Bimbo, comprenant les éléments techniques, les scénarios architecturaux, l'étude d'impact environnemental et socio-économique, l'étude de sol, et de produire des documents du dossier d'appel d'offre travaux pour une éventuelle consultation d'entreprises.

- ❖ **Programme de relèvement socioéconomique dans la zone sud-est de la RCA (RELSUDE)**

Le Programme a été adopté en mai 2019 en accompagnement à l'accord de paix signé en février. L'objectif global de ce programme est de « renouveler le contrat social entre l'État et la population en accompagnement de l'accord de paix » à travers de quatre volets d'intervention :

- Volet 1 : Relance des dynamiques économiques
- Volet 2 : Réhabilitation et opérationnalisation des services sociaux de base
- Volet 3 : Promotion d'un environnement protecteur et apaisement des tensions sociales
- Volet 4 : Renforcement des capacités des autorités locales et des services décentralisés

Le programme vise plus de 200 000 bénéficiaires directs et est axé sur le « Triple nexus humanitaire – développement – paix ».

Relèvement du système de santé du district sanitaire du Haut-Mbomou dans la prise en charge des populations vulnérables

Sous le premier volet du programme, un projet d'appui au secteur de la santé dans le district sanitaire du Haut-Mbomou a été signé en 2019. Le contrat a été confié à ALIMA et lancé en début novembre 2019. Il a été prolongé pour 32 mois supplémentaires fin 2021 grâce à une augmentation de 2 850 000 EUR.

De manière similaire aux autres projets santé financés sous le programme « santé III », ce projet prévoit principalement de réhabiliter les 2 hôpitaux d'Obo et Zémio et de leur permettre de fournir des soins de santé primaire et secondaire de qualité à la population : approvisionnement en médicaments, consultations générales curatives, santé sexuelle et reproductive, vaccination, prise en charge de la malnutrition... En 2021, le projet a permis de grandes avancées en terme de formation des employés (plus de 80% du personnel de santé des hôpitaux d'Obo et de Zémio ont bénéficié d'un renforcement de compétences). L'avenant adopté en fin d'année a aussi permis au Fonds Bêkou de prendre en charge de nouvelles activités : l'appui aux interventions chirurgicales, l'amélioration des laboratoires des deux hôpitaux en particulier pour ce qui relève de la sécurité transfusionnelle et le soutien aux activités de santé mentale et de soin psychosocial.

Malgré la situation sécuritaire limitant l'accès aux services de santé, le projet a fourni avec l'appui du Fonds Bêkou un important appui aux habitants de la préfecture :

Résultats clés – Relèvement du système de santé - Haut-Mbomou		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre de consultations curatives prestées	38 349	28%
Nombre d'accouchements assistés	1 030	44%
Réponse COVID-19 Nombre de masques distribués (masques coton, masques chirurgicaux et masques FFP2)	17 226	n/a
Réponse COVID-19 Nombre de personnes sensibilisées	81 900	n/a

LA TENE TI TO NA MBONGO – « Tous ensemble pour le sud-est » -

Le deuxième contrat sous le programme RELSUDE a été signé le 17 décembre 2019. Il s'agit d'un appui multisectoriel, qui touche tous les autres éléments de l'action, mis en œuvre par un consortium d'ONG internationales. ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, Free Press Unlimited (FPU) et IMPACT Initiatives, afin de renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés du sud-est tout en consolidant la présence et le rôle des autorités locales. Le projet dispose d'un budget total de 17 530 000 EUR sur 48 mois après la validation en 2021 d'une prolongation de la mise en œuvre avec coûts supplémentaires.

Le projet s'articule autour de 4 priorités, à savoir i) le renforcement de la relance économique ; ii) une amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement ; iii) la promotion de la réconciliation et de la protection au niveau communautaire ; et iv) l'appui aux autorités locales. De plus, afin de mieux adapter le projet aux besoins de la population, des rapports d'évaluation territoriale et des plans de relèvement sont produits pour chaque localité.



Les membres d'Agora ont effectué un diagnostic territorial très participatif qui a conduit à l'élaboration de 15 Plans de Relèvement Locaux © Amélie Salmon / AGORA

En 2021, suite aux différents ateliers de terrain et des séances de cartographies des villes réalisés, 15 plans de relèvement communautaires sur 18 désormais prévus ont été élaborés. En vue de promouvoir les AGR agricoles et non agricoles durables, le projet a procédé au cours du premier semestre 2021 aux activités de sélection des groupements et d'identification des besoins. Les modules de formation ont été élaborés pour former les bénéficiaires afin de les doter de kits de production au cours de l'année 2022. Dans le cadre de la promotion des initiatives d'épargne commune et de l'accès au crédit, les kits de chaque localité ont été commandés au courant du second semestre 2021. Pour ce qui est des ouvrages socio-économiques (marchés, bâtiment de caisse de résilience, magasin de stockage...), l'identification des besoins est désormais à sa fin et le projet est prêt à passer la commande des matériaux et démarrer les travaux de réhabilitation ou de construction selon le cas.

Une réflexion a été menée entre le consortium et la Direction Générale d'Alphabétisation afin d'avancer sur une stratégie commune (harmonisation des modules et manuel de formation), avec en prévision la signature d'un protocole de partenariat. Dans certaines localités, les comités de d'alphabétisation ont été mis en place, les bénéficiaires, en particulier des femmes et jeunes, ont été identifiés et seront sélectionnés officiellement début 2022.

En 2021, pour ce qui est de l'accès des populations aux services sociaux de base, notamment en termes d'eau potable, les sites d'intervention ont été identifiés et les besoins (forages, puits) sont connus. Désormais 24 points d'eau (forages et puits) réhabilités sont accessibles aux populations.

Dans le cadre d'installation et de l'appui aux radios communautaires, selon les cas, des séances de formations thématiques ont été organisées à l'attention des animateurs et journalistes (Kouango, Obo et Rafai), puis des dotations en équipements ont été faites pour renforcer ces stations (Mobaye, Zémio).

Comme dans d'autres cas décrits dans cette section, le contexte sanitaire pandémique qui a marqué le début d'année 2021 du projet, a fragilisé la mise en œuvre des activités. Durant le second semestre 2021 l'attention a été portée sur la mise en application des recommandations du dernier ROM. À cet effet, un avenant de prolongation a été approuvé pour un montant de 2 830 000 EUR jusqu'en décembre 2023 afin de s'adapter au contexte sanitaire et sécuritaire actuel mais aussi pour permettre de couvrir une saison agricole supplémentaire.

Résultats clés – Relèvement socio-économique		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre de forages construits / réhabilités et fonctionnels sur la zone	24	16%
Nombre de plan de relèvement finalisés	15	83%

❖ Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural (PAPEUR)

Le programme a été adopté par le Comité de Gestion du Fonds Bêkou en octobre 2019. Son objectif global est de soutenir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Dans cette optique, il prévoit deux composantes :

- Une première composante qui consiste à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural en s'appuyant notamment sur la professionnalisation des acteurs ruraux et leur structuration en coopératives autour de filières porteuses. Une attention particulière est mise sur l'aval des filières et sur les acteurs susceptibles d'apporter une plus-value par la transformation et la commercialisation.
- La deuxième composante de ce programme vise à consolider l'entrepreneuriat en milieu urbain et périurbain.

La première composante mise en œuvre par le Centre du commerce international (ITC/CCI) est un programme de quatre ans pour un montant total de 11 800 000 EUR financé intégralement par le Fonds Bêkou, qui vise le **renforcement de la productivité et de la compétitivité des filières porteuses** que sont le maïs, l'huile de palme villageoise et le petit élevage. L'ITC apporte une assistance technique tout au long de la chaîne de valeur agricole des filières prioritaires sélectionnées, de la production à la commercialisation/transformation. Il appuiera la mécanisation et la modernisation de 60 coopératives de la Lobaye, Kemo et Ombella Mpoko. Tout en favorisant l'accès aux intrants agricoles et équipements, des formations techniques et le renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales permettront de professionnaliser ces organisations de producteurs. Le projet va également soutenir les acteurs du secteur privé de la transformation en s'appuyant sur l'approche de « l'agriculture contractuelle ».

Dans le cadre du volet PAPEUR-rural, 30 contrats devraient être signés entre les coopératives soutenues par le projet et les transformateurs. Afin d'améliorer le climat des investissements dans l'agriculture et de faciliter les partenariats stratégiques entre le secteur privé et public, PAPEUR-rural appuiera également des réformes de la réglementation du secteur agricole. 12 000 producteurs devraient être appuyés 42 720 emplois salariés créés, et 7 500 personnes mobilisées pour réaliser des ouvrages en THIMO (Travaux d'Haute Intensité de Main d'œuvre). Au total le projet devrait profiter à 210 000 bénéficiaires indirects.

Les activités du projet auraient dû démarrer en juin 2020 ; mais ne l'ont été effectivement qu'en février 2021. La situation sanitaire et sécuritaire ainsi que des difficultés organisationnelles pour lancer certaines activités cruciales au démarrage du projet (prise de fonction et installation tardives de l'équipe locale du projet à Bangui, lenteurs dans la mise à disposition des moyens humains et matériels, etc.) sont à l'origine de ce retard.

Un certain nombre d'activités ayant permis d'atteindre les résultats suivants ont été réalisées en 2021 :

- La signature du protocole d'accord entre l'ITC et la Conférence Panafricaine Coopérative (CPC) pour la mise en œuvre des résultats 1 (amélioration des capacités techniques, organisationnelles et de production des acteurs économiques) & 2 (création de mécanismes pour la mise en relation et en réseau entre les différents acteurs des chaînes de valeur ciblées) ;
- L'identification et sélection de bénéficiaires du PAPEUR-Rural dans 33 sections de 8 villages dans la Lobaye, l'Ombella Mpoko et une partie de la Kemo ;
- 22 sociétés coopératives sont mises en place dans les trois préfectures visées pour un effectif total de 6 441 producteurs sur une prévision de 6000. Les dossiers sont constitués conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés coopératives ;
- L'identification des zones à aménager au profit des coopératives pour les cultures ;
- L'attribution du marché de travaux pour la construction des infrastructures au profit des 5 coopératives pilotes ;
- L'élaboration de la cartographie des opérateurs de l'industrie de transformation agro-alimentaire pour les filières cibles (maïs et huile de palme) ;
- La finalisation de la procédure d'acquisition des engins lourds (10 tracteurs, 1 chargeur et un bulldozer) pour l'aménagement des terres agricoles.

Concernant la composante urbaine et périurbaine, un contrat a été finalisé avec les ONG DRC et COOPI sur la base d'une attribution directe qui avait été décidée lors du Comité de Gestion d'octobre 2019. Le montant total de cette action financée intégralement par le Fonds Bêkou est de 2 900 000 EUR.

Cette composante vise à consolider l'entrepreneuriat en milieu urbain et

périurbain en capitalisant sur les acquis des projets financés par le Fonds Bêkou en cours dans ce domaine.

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les organisations faitières du secteur, à savoir, l'Association Nationale des Éleveurs de Porcs (ANEP), l'Association Nationale des Groupements d'Aviculteurs Centrafricains (ANGAC), Fédération Nationale des Pêcheurs et Aquaculteurs Centrafricains (FNPAC), la Fédération des Groupements des Artisans Centrafricains (FEGACA) et la Fédération des Maraichers.



PAPEUR soutient plusieurs faitières dont l'Association nationale des groupements d'aviculteurs centrafricains ©Fonds Bêkou

Les cibles identifiées dans les zones bénéficiaires (Bangui, Bimbo et Begoua) sont les suivantes:

- 1 120 Petites et Moyennes Entreprises (PME) ou Acteurs Économiques Locaux (AEL);
- 364 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC);
- Cinq (5) organisations faitières (citées plus haut).

Le PAPEUR Urbain a commencé en janvier 2021 pour une durée de 30 mois. Les principales activités réalisées en cette première année de mise en œuvre sont :

- L'identification participative des besoins des bénéficiaires;
- L'élaboration participative des plans de développements et des plans d'affaires;
- Les formations entrepreneuriales;
- Le diagnostic pour relever les besoins spécifiques des AEL et leur niveau de maturité;

- La mise en place des 5 réseaux AVEC et la formation de leurs membres des comités de gestion ;
- La formation des 350 AEL sur le montage des microprojets, la gestion financière et l'entrepreneuriat;
- La sensibilisation sur les droits humains, les VBG, la gestion pacifique de conflits et le vivre ensemble;
- Le lancement des travaux de construction/réhabilitation des équipements et installations nécessaires aux activités des bénéficiaires (stations avicoles, couvoir d'ANGAC, Forage de la FNEC, usine d'aliments pour bétail etc.);
- Le diagnostic organisationnel des faitières (ANEP, FNPAC, FAGACA, FMABE, ANGAC) par la Conférence Panafricaine Coopérative;
- La sensibilisation de 350 AEL à la gestion des conflits et au vivre ensemble.

Alors que le projet a été relativement peu impacté par la situation sanitaire et sécuritaire qui prévaut en RCA, des contraintes exogènes ont entravé par endroits la bonne exécution d'activités. Ainsi en est-il de l'absence d'une alimentation régulière et de qualité en énergie des installations. Pour pallier à ce manque d'énergie, des solutions sont envisagées allant de l'achat de groupes électrogènes à l'installation de panneaux solaires.

❖ *DEVUR II : Programme d'appui au développement rural – Ouvrir des perspectives d'avenir - Mungo légué ti kékéréké*

Ce programme d'appui au développement rural d'un budget de près de 18 000 000 EUR, a démarré officiellement ces activités en Novembre 2020, pour une durée de 48 mois. La mise en œuvre a été confiée à L'Agence Belge de développement (Enabel) à travers une convention de contribution.

Le programme s'inscrit dans le troisième pilier du RCPCA « Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productif » et dans une logique de complémentarité avec d'autres actions financées par le Fonds Bêkou, notamment le programme de résilience rural et création d'emplois et les différentes interventions d'appui à la relance du secteur agropastoral. L'Action vise principalement la relance de la dynamique socio-économique par le biais d'une augmentation des activités de production et de transformation agricoles locales à travers la mise en place d'agropoles multifonctionnels, en offrant des solutions adaptées en matière de formation, d'accès à des services, de technologie et d'accès au crédit.

Comme évoqué précédemment, l'année a été marquée par des perturbations sécuritaires qu'ont impacté la phase de démarrage, provoquant un certain retard dans la mise en œuvre. Le programme prévoit la mise en place d'agropoles dans les sous-préfectures de Bouar, Bozoum, Bossangoa, Bangui, Sibus, ainsi qu'à Paoua et/ou Boali et/ou Pissa. En raison de la situation sécuritaire dans le Pays, Enabel a été obligée de se concentrer principalement sur l'agropole de Bangui et, au fil de l'amélioration de la situation, sur Sibus et ensuite, vers la fin de l'année, Bossangoa. La situation sécuritaire dans d'autres zones, telle que Paoua et Bozoum, reste préoccupante et des prospections sont en cours pour identifier des zones alternatives où réorienter l'action.

Au cours de cette première année de mise en œuvre, l'équipe du programme a identifié les acteurs clés des agropoles à Bangui et Sibut, et d'une manière participative, les programmes de collaboration et de soutien de ces acteurs. Différentes études de diagnostic prospectif sur ces deux agropoles ont été réalisées, pour l'identification des opportunités, des potentialités et des défis majeurs de développement dans le domaine agrosylvopastoral. D'autre part, les structures de formation et insertion professionnelle étant au cœur du concept d'agropole, une attention particulière a été apportée à la question de l'amélioration de l'offre de formation, pour l'adapter aux opportunités et potentialités ainsi qu'aux besoins identifiés à Bangui et Sibut.



Le concept d'agropole tel qu'imaginé par Enabel dans le cadre du programme DEV RUR II
©Fonds Bêkou

En ce qui concerne donc la composante de formation professionnelle des acteurs de développement agricole et rural, au cours de cette première année un travail d'analyse et d'évaluation des services sur l'agropole de Bangui a été effectué, notamment dans le centre de formation de Don Bosco et à l'Ecole agricole Carmel. Sur base de ce diagnostic initial, un programme de renforcement a été établi, pour travailler sur les compétences techniques ainsi que sur les moyens matériels nécessaires. Dans le cadre des partenariats formels avec ces acteurs de l'agropole de Bangui, les formateurs des centres de formation Don Bosco et de l'Ecole agricole Carmel ont commencé à bénéficier d'un parcours d'accompagnement en ingénierie pédagogique. Une analyse et évaluation de la situation dans l'agropole de Sibut a été également réalisée, avec un focus initial sur les Centres Ruraux d'Éducation et de Formation (CREF) ensuite élargi aux autres structures de formation existantes.

Au cours de cette période, l'équipe du programme a également priorisé l'identification des besoins en infrastructures et équipements, y compris en sources fiables d'énergie, dans les agropoles de Bangui et de Sibut. Cette composante prévoit également la fourniture, l'installation et la formation à l'utilisation de machines et d'appareils productifs auprès des agropoles afin de renforcer le volet pratique des formations dispensés aux apprenants dans les centres partenaires. Des études de diagnostic et de recherche d'actions ont été menées au niveau des structures bénéficiaires et partenaires. Ces études ont

permis d'identifier les besoins dans le Centre de formation de Don Bosco, l'École Agricole Carmel, la Fédération des maraichers de Bangui et ses environs (FMABE), pour ce qui concerne Bangui, ainsi que dans le Centre rural d'éducation et de formation Ngoumbélé et le Centre rural d'éducation et de formation de Guiffa pour l'agropole de Sibut.

À titre d'exemple, cette année le programme a démarré un appui pour réhabiliter les infrastructures de la Fédération des Maraichers de Bangui et ses Environs (FMABE). Cette organisation faitière de maraîchers, partenaire identifié sur l'agropole de Bangui, gère des exploitations d'une surface de 105 hectares, mis à leur disposition par l'état centrafricain. Sur base des études de diagnostic réalisées au cours de l'année, le programme a commencé à travailler à la réhabilitation d'un forage pour l'irrigation ainsi qu'à la mise en place de 3 nouveaux forages avec des canaux d'irrigation bétonnés. De la même manière, au niveau du Centre de formation professionnelle Don Bosco, suite à l'étude de diagnostic et de recherche d'actions, les filières menuiserie et soudure ont été ciblées et un plan de renforcement en matériels et machines électriques lancé, dans le cadre du partenariat formel.

Concernant le volet dédié à l'offre de services financiers et non financiers pour soutenir l'entrepreneuriat rural autour des agropoles, cette année le programme a conduit des analyses et des études dans les différentes zones. Il n'est ressorti une ré-concentration des structures financières décentralisées en zone urbaine, et plus particulièrement sur Bangui, et l'absence de produits financiers adaptées au monde rural.

Le contexte sécuritaire actuel dans le Pays ne résulte pas favorable à la décentralisation de ces services en zone rurale dans le court-moyen terme. Une réflexion a dès lors été entamée pour une réorganisation stratégique de cet objectif spécifique du programme.

Résultats clés – Programme d'appui au développement rural Phase II		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre de bénéficiaires de formations dispensées par les structures de formation intégrées dans les agropoles	280 (Don Bosco) 52 (Mont Carmel) 28 (CFAR)	n/a
Nombre de centres de formation professionnelle équipés et modernisés	2	20%

2.2.3 Renforcement de la cohésion sociale

❖ Promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine (Phases I et II)

La première phase du programme a été approuvée en 2015 avec l'objectif de favoriser la stabilisation et le relèvement de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen terme à travers quatre composantes dont deux étaient toujours en cours en 2021:

- (i) Renforcement des capacités de la société civile centrafricaine;
- (ii) Appui au redéploiement des autorités locales (finalisé en 2020);
- (iii) Appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains;
- (iv) Soutien aux médias centrafricains (première phase terminée en 2019).

La deuxième phase du programme a été approuvée en 2020 afin de consolider les acquis du projet d'appui aux médias centrafricains, ainsi qu'afin d'introduire une action d'appui à la jeunesse.

Renforcement des capacités de la société civile centrafricaine

Le programme de « Renforcement des capacités locales à œuvrer pour la résilience des populations et la réponse aux crises en RCA », financé par le fonds Békou pour un budget global de 2,5 M€, a commencé en 2018 pour une durée de 41 mois. Le projet est en cohérence avec les priorités de la feuille de route pour l'engagement de l'UE avec la société civile centrafricaine pour la période 2019-2021. Ce programme phare de coopération de l'UE au bénéfice de la société civile est pleinement intégré dans la dynamique des processus de la promotion, de l'autonomisation et de la professionnalisation des organisations de la société civile centrafricaine dans leurs domaines d'intervention respectifs.

La mise en place de la Maison des Services (Mds) grâce au soutien de ce projet qui représente à la foi un outil de renforcement de capacité (centre de ressources, formation, appui conseil) et un espace d'échange entre les organisations de la société civile (OSC) compte aujourd'hui plus de 350 OSC membres et offre 5 types de services: formations, appui-conseil, ateliers d'échange de pratiques, mise à disposition de ressources et financement de micro-projets.

En 2021, le projet a organisé différentes sessions de formation au bénéfice des OSC de Bangui et celles des provinces (Sibut, Mbaïki) sur les thématiques exprimés par les OSC de ces localités. Le projet a également mis en place un dispositif de pool de formateurs nationaux qui seront mobilisables par les partenaires locaux (Agence centrafricaine pour la Formation et Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) et Laboratoire de l'Économie Rurale et de la Sécurité Alimentaire (LERSA), ainsi que par la Mds ou toutes autres entités qui en expérimentent le besoin dans le but de la capitalisation des acquis du projet.



Des participants au parcours de formation « réseau » organisé par la Maison des Services échangent sur la pyramide de la planification stratégique © Bioforce

Le projet a également financé 20 microprojets sur la thématique de la « promotion du rôle des femmes et des jeunes dans la participation citoyenne et l'éducation civique ». Ces microprojets initiés par les OSC membres de la Mds étaient dotés d'un appui compris entre 2500 et 5000 euros. La mise en œuvre de ces projets a donné l'occasion aux femmes leaders et aux jeunes centrafricaines, bénéficiaires des projets, de comprendre les fonctions et les responsabilités des autorités municipales afin de favoriser leur participation active aux élections locales qui auront lieu en 2022.

Le programme a organisé la première conférence débat sur le partenariat et les mécanismes de financement des OSC nationales dans le but de faciliter aux OSC l'accès à l'information, à la connaissance et aux ressources en lien avec les mécanismes de financement et les opportunités d'appuis techniques et financiers. Ce forum a permis aux partenaires techniques et financières en RCA, y compris l'UE, de comprendre d'avantage les principales préoccupations des OSC pour mieux cerner leurs besoins et soutenir leurs propositions. Il s'agit d'une étape importante d'un effort continu pour renforcer la participation des ONG locales à la mise en œuvre des actions.

Les activités prévues pour le renforcement des capacités et des compétences du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementale (SPONG) à jouer son rôle institutionnel se sont achevées en 2021 par des réunions de coordination avec les ONG internationales et nationales. Les cadres de l'administration ont bénéficié de modules de formation présentielle, en particulier la formation sur la sûreté et la sécurité qui a été très appréciée par les bénéficiaires.

Au cours de l'année 2021, la crise sanitaire mondiale (COVID-19) a continué d'affecter la mise en œuvre des activités devant regrouper un nombre important des personnes, notamment les sessions de formation, l'organisation de la première assemblée générale électorale, le forum sur le mécanisme de financement et l'atelier d'évaluation et de capitalisation du programme.

Le projet a été clôturé en août 2021. Il est important de noter que le programme de « Renforcement de la participation de la société civile centrafricaine » (REPASOCC), financé sur le 11ème FED pour un budget global de 4.5 MEUR, a été conçu comme une deuxième phase de ce projet. Il va permettre d'assurer la continuité des activités de renforcement des capacités des OSC et de l'autonomisation de la MdS, y compris sur la question de la situation temporaire de son siège.

Résultats clés – Renforcement des capacités de la société civile		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre d'OSCs additionnelles qui utilisent la Maison des Services	84	204%
Nouveaux modules de formations de l'équipe du SPONG développés et mis en œuvre	1	90%

Appui au retour des PDI et réfugiés centrafricains

En réponse aux mouvements de retour observés depuis le début de l'année 2017 dans certaines zones, le Fonds Bêkou avait adopté une nouvelle composante d'appui au retour des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des réfugiés centrafricains pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, seul le projet intervenant dans la région du sud-ouest était en cours.

Le projet, signé fin 2018 et mis en œuvre par un consortium coordonné par CRS, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations retournées/déplacées et leurs interactions avec les communautés hôtes des Préfectures de l'ouest de la RCA. Le projet cible 30 communautés réparties entre les préfectures Mambéré-Kadeï, Nana-Mambéré et Sangha Mbaéré. L'intervention appuie le retour spontané des ménages déplacés ainsi que les communautés hôtes dans la zone transfrontalière avec le Cameroun.

Comme pour la plupart des projets financés par le Fonds Bêkou, au début de l'année 2021, le projet a été confronté à des défis importants dans la mise en œuvre de ses activités en raison du contexte sécuritaire volatile. Cependant, le projet a pu rattraper la majorité de ces retards au cours de l'année.

En 2021, les activités d'appui psychosocial ont continué. Plus de 200 leaders communautaires ont été formés sur la cohésion sociale et la gestion des conflits. 26 ateliers de formation de leaders communautaires portant sur l'éducation à la paix et à la médiation (EPM), ainsi que 24 ateliers de formation consacrés à la thématique de l'appui psychosocial communautaire (APC), ont été organisés. De

plus, le projet a formé 100 membres de 4 comités locaux de paix dans la préfecture de la Sangha Mbaéré. Les sessions de sensibilisation avec panneaux mobiles qui ont été réalisées dans 10 communautés ont permis de toucher 4035 personnes.

Par ailleurs, cette année de mise en œuvre a été focalisée sur les activités agricoles et d'appui à la relance économique. Plus de 100 groupements et associations agricoles additionnels ont été formés sur 7 modules techniques (gestion financière, institutionnelle et technique). 12 des 13 groupements déjà évalués ont démontré une connaissance des techniques de production améliorée. De plus, tous les 120 groupes S4T (« *Saving for Transformation* ») mis en place en 2020 ont été formés. Dans le cadre du renforcement de l'accès des communautés appuyées à un système d'épargne, en 2021 le nombre des membres des groupes d'épargne et de crédit a dépassé 3700. Il est important de noter que tous les groupes ont réussi à achever un cycle complet d'épargne et de crédit. Les activités de construction/réhabilitation de 20 infrastructures qui ont été lancées en octobre sont en cours dans la Mambéré Kadei et la Sangha Mbaéré et seront finalisées avant la fin du projet. 27 comités d'entretien des infrastructures à vocation économique ont été déjà formés.

Enfin, le projet a continué ses activités liées à la réponse contre la pandémie COVID-19. Plusieurs SMS de sensibilisation sur les gestes barrières ont été envoyés aux populations, et plus de 150 spots radiophoniques ont été diffusés via des radios communautaires.

Résultats clés – Appui au retour des PDI au sud-ouest		
Indicateurs	Résultats 2021	Taux de réalisation
Nombre des participants aux ateliers de gestion des conflits au niveau communautaire sur la méthodologie de médiation et dialogue.	250	106%
Nombre des participants aux ateliers d'éducation à la paix	1095	95%
Nombre des participants dans les groupes d'épargne de crédit.	1150	154%

Soutien aux médias centrafricains comme acteurs directs du dialogue public au niveau local et national

En mai 2018, un premier contrat avait été signé avec la Fondation Hironnelle (FH) pour une durée des deux ans afin d'appuyer la Radio Ndeke Luka (RNL) et ses efforts en faveur de la cohésion sociale. En juillet 2020, un nouveau contrat d'une durée de trois ans a été signé puis en 2021 une contribution additionnelle a été décidée amenant la contribution totale du Fonds à 4 000 000 EUR et la durée du projet à 42 mois. Ce projet continue à soutenir la RNL, mais se concentre davantage sur l'appui aux radios communautaires.

Selon l'étude d'audience de la Fondation Hironnelle, la radio reste le média en quel la population centrafricaine a le plus confiance (92%)²⁸. La RNL reste jusqu'à présent la seule radio avec une couverture nationale en Sango et en Français, émettant en direct 24h/24 et 7 jours/7. Ses émissions sont axées sur les droits humains, la jeunesse, la condition féminine, le développement, la santé, la justice et la bonne gouvernance. Les productions radiophoniques sont réalisées sur base de l'évaluation des besoins décrits dans le RCPCA, ainsi que pour la stabilisation de la situation (politique, économique et sécuritaire) en RCA.

La radio intervient également à travers son [site web](#), sur lequel elle publie ses articles et donne accès à ses émissions en direct et enregistrées, sa page Facebook et son compte Twitter. Début 2021, Radio Ndeke Luka a lancé sa page Instagram, pour présenter à ses abonnés les coulisses de la radio, avec des publications essentiellement tournées vers la présentation des journalistes, animateurs et animatrices, techniciens et techniciennes de la radio.



Une journaliste de la Radio Ndeke Luka en reportage à Bangui © Gwen Dubourthoumieu / Fondation Hironnelle

Le Fonds Bêkou appuie RNL dans son fonctionnement quotidien et renforce ses capacités, afin d'accroître son professionnalisme et sa durabilité. Pour cela, le projet a continué d'appuyer l'autonomisation de la Fondation Ndeke Luka. Ainsi,

²⁸<https://www.hironnelle.org/fr/notre-actualite/1436-audiences-des-programmes-hironnelle-l-information-fiable-et-les-medias-de-confiance-plebiscites-face-a-la-crise>

des appuis spécifiques ont été faits à l'équipe pour améliorer les aspects traitements, contrôle et suivi des dossiers comptables, administratifs, logistiques et ressources humaines.

Plusieurs formations des journalistes et des animateurs ont été également organisées en 2021, avec un volet de coaching in situ plus important, afin de pérenniser les acquis des formations plus théoriques.

En 2021, la Radio Ndeke Luka a poursuivi sa campagne radio baptisée « Tous les conseils pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 » en collaboration avec le ministère de la Santé, l'UNICEF et l'OMS. Cette campagne est constituée de spots en Sango et Français, d'émissions et messages de sensibilisation, de magazines Santé sur le coronavirus, ou encore de tables-rondes sur le suivi des actions menées par l'OMS en RCA. Compte tenu de l'évolution de la pandémie en RCA, une actualisation régulière des messages d'information et de sensibilisation est faite en collaboration avec le ministère de la Santé et l'OMS.

Les émetteurs de Bambari, Bouar, Bozoum, Ndélé, Berberati, et Bossangoa ainsi que les 12 radios partenaires diffusent les programmes de RNL. Par exemple, les émissions du magazine « Laso Na Beafrika » est conçu et diffusé en synergie avec les radios partenaires, et elles mettent en évidence des nouvelles et des sujets destinés aux auditeurs en milieu rural. Concernant l'appui aux radios partenaires, plusieurs activités de formation ont été mises en place en 2021, notamment sur la création de contenu relatif aux périodes pré et post électorales mais aussi sur les bases du journalisme. Les radios communautaires partenaires ont aussi été dotés en équipement de production et de diffusion.

Dans ce contexte, la collaboration avec le Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique (RMCC) a également été renforcé. En 2021, avec l'appui de la RNL, le RMCC a élaboré un plan d'accompagnement des 19 comités de gestions réactivés en 2020 pour renforcer la gouvernance des radios communautaires. La cartographie des radios communautaires a fourni un état des lieux sur le paysage médiatique centrafricain.

Résultats clés – Appui à la Radio Ndeke Luka (2020 - 2023)		
Indicateurs	Résultats en 2021	Taux de réalisation
Taux de la population centrafricaine ayant accès aux programmes de RNL	84% (> 1 400 000 personnes)	100%
Nombre des correspondants en régions	30	125%
Nombre d'heures d'émission sur la réconciliation, le dialogue et la reconstruction du pays	2 236	n/a
Nombre d'agents des radios communautaires formés (membres des comités de gestion, journaliste, etc)	92	102%

Appui structuré à la jeunesse

En juillet 2021, le projet « Jeunesse, espoir de la Centrafrique : Masséka békou ti Bé-Afrika » a été signé avec l'ONG italienne COOPI, pour une durée de 30 mois. Il a pour but de soutenir la politique nationale de la jeunesse et notamment de promouvoir la participation de la jeunesse et son rôle clé dans la réconciliation.

Actuellement 75% de la population a moins de 35 ans comme le rappelait l'Aperçu des besoins humanitaires publié par OCHA²⁹ en octobre 2021. Ces statistiques démontrent que la jeunesse, frange majoritaire de la population, constitue le « capital humain » et le futur de la RCA.

Le projet s'exécute à travers deux axes :

(1) L'autonomisation des Maisons des Jeunes (MJ): ce premier volet vise à rendre autonomes et fonctionnelles 18 MJ à travers le pays, en menant des travaux de réhabilitation (via des entreprises et des chantiers participatifs - THIMO) ; en les appuyant en matériels et équipements divers (didactique, informatique, sportif, scolaire) ; en élargissant l'offre d'activités (causeries éducatives, cours d'informatique, alphabétisation, formations en leadership...) et en renforçant les capacités des équipes en charge de leur gestion. Le projet veillera aussi à ce que les jeunes prennent une part active dans la gouvernance des MJ.

(2) le renforcement des capacités des Institutions représentant la Jeunesse à savoir le Ministère en charge de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'éducation civique et le Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine (CNJCA) qui est la « plateforme » des organisations de jeunesse de RCA.

Les activités du projet sont à leur phase initiale avec la signature des protocoles d'accord avec le Ministère et le CNJCA ainsi qu'avec l'ONG nationale URU, bénéficiaire d'une subvention en cascade. Les points focaux d'URU viendront en appui à l'équipe projet dans les provinces et l'arrière-pays. Le contexte sécuritaire étant instable et marqué par une augmentation des incidents sécuritaires, les actions sont, à ce jour, uniquement concentrées sur la ville de Bangui et sa périphérie. Dès que les conditions seront réunies, le projet sera étendu aux zones nord (Paoua, Bouar, Bozoum et Bossangoa) et centre (Bambari, Bria et Sibut).

La priorité est à l'établissement des données de base pour les MJ : deux questionnaires ont été élaborés, l'un à destination des usagers et membres des MJ, et l'autre à destination du personnel (directeurs-directrices et animateurs-animateuses). Déjà deux cent questionnaires (sur les 382 prévus) ont été recueillis, sur la base d'entretien individuel. Les premières analyses montrent, du côté des jeunes, une certaine insatisfaction quant aux activités proposées jusqu'à présent (activités limitées en nombre et jugées peu innovantes, horaires peu appropriés...) ; et du côté des directions, un manque de moyens financiers ainsi que de ressources humaines pour élargir l'offre socio-éducative au sein de leur structure. Les données recueillies permettront d'accompagner les MJ dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action annuel. L'ingénieur de

²⁹https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/hno_car_2022_final.pdf

COOPI a aussi procédé au diagnostic des travaux de réhabilitation des maisons de jeunes du Grand Bangui. Les travaux pourront débuter en 2022.

Finalement, le projet est venu en appui du Ministère pour l'organisation de la journée internationale de la jeunesse (août 2021) et pour celle d'un atelier national de dissémination de la politique nationale de la jeunesse (octobre 2021). Le Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine a également pu participer au congrès de la jeunesse de l'Union Africaine, qui s'est tenu à Niamey au Niger (novembre 2021). À cette occasion, sa présidente a été élue comme membre des instances de la direction Jeunesse de l'Union Africaine.

❖ Amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur famille en RCA et Promotion de l'intégration et de la participation des femmes et des jeunes filles à la vie économique, sociale et politique de la République Centrafricaine (Genre – phase III)

En termes de contribution du Fonds Bêkou à l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », 2021 a été une année charnière. En effet, elle a été l'occasion d'évaluer les deux premières phases du « programme Genre » et de débuter la troisième phase avec le renouvellement de l'assistance technique auprès du Ministère en charge de la promotion de l'égalité des sexes et de la protection des droits des femmes et le lancement d'un projet ciblé sur la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Apprendre des précédentes phases du programme genre

Les réalisations et l'impact des deux premières phases du « programme Genre » « Amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur famille en RCA – Genre I et II », ont été analysés par le bureau d'étude indépendant ECORYS³⁰.

L'évaluation externe a démontré la pertinence des projets menés par rapport au contexte du pays, ainsi qu'aux besoins et attentes des groupes cibles. Elle a noté que le programme a répondu « aux besoins d'opportunités de participation à la vie économique, sociale et politique par le renforcement des capacités et des appuis socioéconomiques aux femmes » et qu'il a eu « un impact significatif sur la dynamique socio-culturelle et économique locale ; sur le renforcement des capacités des services techniques et des populations rurales ainsi que sur l'amélioration de la prise en charge psychosociale des victimes de VBG ».

Une troisième phase ciblée sur les VBG

Pour répondre aux données alarmantes sur l'incidence des cas de violences basées sur le genre dans le pays, la troisième phase du programme genre est

³⁰ Des informations complémentaires sur cette évaluation sont disponibles dans la section 2.3.3

axée sur la prévention des VBG et la prise en charge des femmes et filles survivantes. Il s'agit de s'attaquer aux causes profondes des VBG, y compris les pratiques traditionnelles néfastes et les discriminations existantes basées sur le genre dans tous les secteurs socio-économiques et les instances de prise de décision au niveau national et local.

Le « *Programme d'appui à la lutte contre les violences basées sur le genre en République centrafricaine* » (Genre III) a ainsi été lancé à Bangui le 22 octobre 2021. Il comprend deux composantes : (1) un projet mis en œuvre par un Consortium d'ONG et (2) une assistance technique auprès du Ministère de tutelle.

Le projet intitulé « *Les femmes et les filles créent le futur - Prévention et réponse aux VBG en RCA à travers le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs centrafricains et l'autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables aux VBG* » a été adopté en juin 2021 pour une durée de 36 mois. Il est mis en œuvre par un consortium d'ONG composé par International Rescue Committee (IRC), Danish Refugee Council (DRC), Humanité et Inclusion (HI) et International Medical Corps (IMC) ainsi que par huit ONG locales. Il intervient dans la capitale Bangui, mais aussi à Bambari, Bimbo, Bocaranga, Kouï, Ngaoundaye, Bossangoa et Paoua.



La psychologue de la CASEF du 7^e arrondissement, Pidany Dieu Calvaire Gbakela, accompagne les victimes de violences basées sur le genre © Fonds Bêkou

Sur la base des recommandations issues de l'évaluation externe des phases 1 et 2 du programme genre, les différents membres du consortium se sont réunis pendant la phase de démarrage pour harmoniser leurs approches et outils notamment en matière de prise en charge intégrée.

Les activités initiales ont permis d'informer et de mobiliser les autorités locales, les chefs des secteurs et les associations féminines de base. De plus, des ONG

locales ont été identifiées dans les différentes localités d'intervention (AFPE, AFJC, GEPAD, Les Flamboyants, REPCA, SOSHD), à l'exception de Bambari et Paoua où l'identification se poursuivra en 2022.

Malheureusement, en ce qui concerne la prise en charge des enfants, des 3 structures initialement identifiées, seule une réunit les conditions minimales pour un appui. Fin 2021, le Consortium finalisait le développement d'un plan de capacitation des ONG sélectionnées.

Finalement, des survivantes de VBG ont été prises en charge au sein des Centres d'Autonomisation Socio-Économique des Femmes (CASEF), de la Maison de l'espoir et des centres d'accueil ou d'écoute appuyés par le projet. Dans le cadre de la prévention, des séances de sensibilisation ont été menées sur des thèmes aussi divers que le mariage forcé, les agressions sexuelles, le droit à l'éducation des filles ou encore la problématique des violences économiques.

Résultats clés – Genre III (2021 - 2024)		
Indicateur	Résultats en 2021	Taux de réalisation ³¹
Nombre de personnes ayant participé aux sessions de causeries débats et de sensibilisation sur des thèmes liés aux VBG	8 468	17%
Membres du personnel des CASEF et Maison de l'Espoir ont des capacités renforcées sur la gestion de cas des VBG et la base des données VBG.	22	9%

L'**assistance technique** auprès du Ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la femme, de la famille et de l'enfant (MPGPFPE) vise à soutenir la politique sectorielle ainsi qu'à renforcer le rôle du Ministère en matière de coordination. Elle a déjà permis de réaliser un diagnostic institutionnel du MPGPFPE en identifiant le cahier des charges des différents services et les besoins en termes de ressources humaines et de renforcement de leurs capacités. Elle a également appuyé l'élaboration d'un plan de communication et visibilité du Ministère comprenant notamment une composante pour le développement et le changement des comportements en matière de genre. Quatre visites de terrain ont aussi été réalisées avec des cadres du Ministère à Bossangoa (juillet 2021), Bambari (août 2021) Paoua (septembre 2021) ainsi qu'à Bocaranga (novembre 2021). Ces missions ont permis de constater le déficit alarmant en personnel dans les différentes localités, mais aussi de relever l'ampleur considérable des VBG et de pratiques néfastes. Finalement, un appui a été donné au Ministère pour le lancement des 16 jours d'activisme dans le cadre de la campagne des Nations Unies contre les violences faites aux femmes et aux filles qui avait pour thème : « orangez le monde : tous unis, d'ici à 2030, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes !!! ».

³¹ Les résultats présentés sont basés sur les tous premiers mois de mise en œuvre au deuxième semestre 2021

2.3 Suivi et évaluation

2.3.1 Cadre de Résultats

Dans son rapport spécial³² (publié en octobre 2017), la Cour des comptes a recommandé l'identification d'objectifs SMART pour le Fonds Bêkou avec des indicateurs correspondants. L'objet de cette recommandation est de pouvoir suivre et démontrer les résultats obtenus par secteurs d'intervention ainsi que l'impact au niveau du Fonds.

Suite à cette recommandation, le Cadre de Résultats identifiant la chaîne de résultats et reprenant tous les indicateurs importants des projets individuels a été approuvé par le Comité de Gestion le 30 novembre 2018. Le Cadre de Résultats est alimenté par des bases des données internationales et nationales (notamment au niveau de l'impact et de résultats) et des cadres logiques des projets mis en œuvre par le Fonds Bêkou (notamment au niveau d'extrants).

Il est à noter que la crise COVID-19 et la situation sécuritaire qui ont eu un impact direct sur la mise en œuvre des projets, ont également impacté les capacités de suivi des partenaires. En effet, ces circonstances ont créé des problèmes majeurs à la collecte mais aussi à la vérification des données opérationnelles et financières.

Le projet Monitoring & Learning System qui débute en 2022 viendra renforcer l'élaboration du Cadre de Résultats chaque semestre et permettra de continuer à renforcer les capacités de suivi des résultats du Fonds et de nos partenaires en travaillant sur les faiblesses identifiées en terme de collecte et désagrégation des données. Il s'articulera autour de trois axes : (i) des activités liées au renforcement du cadre de résultats et suivi des projets (collection des données, amélioration des indicateurs de suivi, agrégation des données, etc.) ; (ii) un axe apprentissage et renforcement des théories du changement avec notamment la réalisation d'une étude de cas par an et (iii) un appui en terme de communication qui permettra par exemple de produire plus de visualisations des données et de mettre en valeur les données quantitatives mais aussi les récits de bénéficiaires collectés depuis le début du Fonds.

³² Rapport spécial n° 11/2017: Le fonds fiduciaire Bêkou de l'UE pour la République centrafricaine: un début chargé d'espoir malgré quelques insuffisances, <https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=41726>

RESULTATS PREVUS		INDICATEURS	ETAT D'AVANCEMENT	VALEUR CIBLE	%	MOYENS DE VERIFICATION
OBJECTIF GENERAL	SDG					
Améliorer la stabilisation et la reconstruction de la République Centrafricaine et renforcer la résilience de la population	10	Nombre de réfugiés et demandeurs d'asile sous la responsabilité du HCR par situation	743 997	N/a	N/a	Les statistiques du HCR (Nov. 2021)
	2	Valeur ajoutée de l'agriculture en % du PIB	32,1%	N/a	N/a	Données Banque Mondiale (2020)
	1	Proportion de la population se trouvant en dessous du seuil international de pauvreté	71%	N/a	N/a	Données Banque Mondiale (2020)
	16	Nombre de victimes d'homicide intentionnel par 100,000 de population	20	N/a	N/a	Données Banque Mondiale (2016)
OBJECTIF SPECIFIQUE 1: RETABLIR LES SERVICES DE BASE ET RENFORCER LE REDEPLOIEMENT DE L'ETAT	1, 2, 3, 6, 16	Le taux de mortalité d'enfants de moins de cinq ans (sur 1,000)	110,1	N/a	N/a	Base des données des indicateurs ODD (2020)
		Le taux de mortalité maternelle (sur 100,000)	829	N/a	N/a	Données ministère de la Santé (2018)
		Nombre de personnes qui ont accès à l'approvisionnement en eau amélioré et/ou installations sanitaires		265 000	144%	Cadre logique - projets/ Base des données nationale
		ACDA et ANDE fonctionnelles sur le terrain pour effectuer la vulgarisation	N/a	N/a	N/a	Base des données nationale
1.1 Qualité et quantité améliorées de services de base de santé	3	Nombre de consultations médicales fournies avec l'appui du FF	5 996 262	6 418 289	93%	Cadre logique - projets
	3	Nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié avec l'appui du FF	282 527	541 750	52%	Cadre logique - projets
1.2 Qualité et quantité améliorées de services de base d'eau et d'assainissement	6	Nombre des points d'eau (y compris forages) construit/réhabilités	995	625	159%	Cadre logique - projets
1.3 Pratiques agricoles améliorées	2	Nombre des groupes agricoles, producteurs des semences, agriculteurs et jardiniers formés et équipés avec des kits	3936	4352	90%	Cadre logique - projets

	2	Nombre des vaccinations d'animaux avec l'appui du FF	2 035 438	2098390	97%	Cadre logique - projets
	2	Nombre des petits exploitants atteints avec les interventions soutenues par le FF dans le but d'augmenter leur production durable, l'accès aux marchés et/ou la sécurité du terrain	914 815	1 404 322	65%	Cadre logique - projets
	2	Nombre d'AGR appuyées	20 276	8416	236%	Cadre logique - projets
1.4 La capacité renforcée de l'État de fournir des services de qualité à leurs citoyens	1	Nombre des structures/institutions publiques (y compris les ministères) qui ont été appuyées par des activités de renforcement des capacités avec le soutien du FF	282	246	115%	Cadre logique - projets
1.5 La capacité renforcée de la société civile pour l'appui aux communautés locales	16	Nombre d'organisations communautaires/ de la société civile qui ont été appuyées par des activités de renforcement des capacités avec le soutien du FF	1119	799	140%	Cadre logique - projets
OBJECTIF SPECIFIQUE 2: PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE	5, 8, 10, 16	Pourcentage de l'audience de la Radio Ndeke Luka qui ont une meilleure compréhension de la situation actuelle en RCA et qui ont les informations/moyens nécessaires pour participer au dialogue public	> 50% (sur un audience des 2.000.000 personnes)	> 50% (sur un audience des 2.000.000 personnes)	100%	Cadre logique - projets
		Nombre des femmes/jeunes filles qui ont été autonomisées dans leur intégration sociale et économique	70 878	N/a	N/a	Cadre logique - projets
2.1 La prévention de conflit renforcée	16	Nombre de personnes qui ont bénéficié directement des interventions appuyées par l'UE visant spécifiquement à soutenir le <i>peace-building</i> civil post-conflit et/ou la prévention de conflit	124 739	93 938	133%	Cadre logique - projets
2.2 Les déplacés internes et réfugiés réintégrés dans les communautés locales	10	Nombre de réfugiés, déplacés forcés ou personnes des communautés hôtes qui ont été protégés ou assistés avec l'appui du FF	46 233	71 797	64%	Cadre logique - projets

2.3 Les médias locaux renforcés et indépendants	16	Nombre des radio émetteurs	7	7	100%	Cadre logique - projets
	16	Nombre de médias directement appuyés par le FF	25	19	111%	Cadre logique - projets
OBJECTIF SPECIFIQUE 3: RETABLISSEMENT DU SECTEUR ECONOMIQUE ET PRODUCTIF	8, 9, 11					
3.1 Opportunités de VET/développement de compétences augmentés	8	Nombre de personnes qui ont bénéficié des VET/interventions de développement des compétences sur base institutionnelle ou professionnelle appuyé par le FF	129 478	93 439	139%	Cadre logique - projets
	8	Nombre de jeunes/personnes de groupes vulnérables qui travaillent aux THIMO	10 940	13 027	84%	Cadre logique - projets
3.2 Le développement du secteur privé promu	8	Nombre de bénéficiaires (individus) avec l'accès aux services financiers avec l'appui du FF	18 482	7 575	244%	Cadre logique - projets
3.3 L'infrastructure réparée et/ou construite	9	Nombre de ponts construits avec l'appui du FF	11	11	100%	Cadre logique - projets
	11	Nombre d'espaces publics/bâtiments réparés avec l'appui du FF	725	399	182%	Cadre logique - projets

2.3.2 Revues de suivi axé sur les résultats

Depuis 2016, les projets du Fonds Bêkou bénéficient du suivi basé sur les résultats (ROM – *Results Oriented Monitoring*), module commun aux DG DEVCO/INTPA, DG NEAR, et aux Délégations de l'Union européenne.

Au cours des dernières années, à cause du contexte sécuritaire précaire en RCA ainsi que de la crise de la COVID-19 limitant l'accès des experts, les missions ROM avait pu être limitées. En 2021, huit missions ROM ont pu avoir lieu, concentrées sur le premier semestre, et toutes ont fourni leur rapport final.

Ref	Titre des projets suivis
T03.135	WORLDVISION - EAU - ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DE BASE DANS LES ZONES PRIORITAIRES EN RCA
T03.149	UNICEF- EAU - PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ANEA POUR UN ACCES DURABLE A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
T03.172	SERVICES ASSISTANCE TECHNIQUE DEVRUR.
T03.173	SANTÉ III - AICS - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES EQUIPES-CADRES DE RÉGION ET DE DISTRICT SANITAIRE
T03.188	PROGRAMME DE RÉSILIENCE RURALE ET CRÉATION D'EMPLOIS - IRAM - "RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CENTRALES ET DES SERVICES DECENTRALISÉS" - PHASE II
T03.190	RELSUDE - ALIMA - RELÈVEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ DU DISTRICT SANITAIRE DU HAUT-MBOMOU DANS LA PRISE EN CHARGE DES POPULATIONS VULNÉRABLES
T03.194	ACTED - PROGRAMME DE RELÈVEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA ZONE DU SUD-EST (RELSUDE) : " I LA TENE TI TO NA MBONGO - TOUS ENSEMBLE POUR LE - EST"
T03.195	EXPERTISE FRANCE / PROJET DE DESANCLAVEMENT DES REGIONS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (PHASE 1)

2.3.3 Évaluations

• **Évaluation finale du Programme Genre (Phase 1 et 2)**

L'évaluation externe menée l'année dernière a mis en relief de nombreuses réussites du programme Genre :

Parmi les points forts, l'évaluation a apprécié le **positionnement** entre les interventions d'urgence et celles de développement à plus long-terme (approche LLRD), en ligne avec les orientations stratégiques du Fonds Bêkou.

Elle a souligné la valeur ajoutée de travailler simultanément sur les niveaux **macro** (renforcement du Ministère de tutelle), **méso** (renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des ONG nationales et à un degré moindre des autorités locales et services décentralisés de l'État), et **micro** (soutien direct aux communautés locales et aux organisations communautaires de base (OCB)).

Elle a mis en avant la **combinaison d'approches préventives** (les formations aux compétences de vie, la prise en charge psychosociale, etc.) et **curatives** (l'appui économique aux AGR, les formations entrepreneuriales, etc.) ainsi que la **définition inclusive de l'égalité de genre** à travers des interventions auprès des femmes et des hommes, des filles et des garçons.

Elle a relevé comme une innovation majeure les **subventions en cascade** en faveur des OCB.

Enfin, elle a identifié comme un succès la **construction de structures d'accueil** (Centres d'Autonomisation Socio-économique des Femmes/Filles – CASEF et Maison de l'espoir), notant qu'elles rencontrent un large consensus au niveau des communautés et que les victimes de violences basées sur le genre (SVBG), femmes mais aussi hommes, s'y réfèrent en nombre toujours croissant. Pour les évaluateurs, ces structures ont, d'une part, assuré l'accueil des victimes en leur offrant un accompagnement psycho-social pertinent, ainsi que des formations pour les accompagner dans un processus d'autonomisation et réinsertion et d'autre part, permis d'impliquer et de renforcer la capacité des structures étatiques.

Parmi les **points d'amélioration**, l'évaluation a noté un mode de gouvernance inadapté, un besoin marqué de capitalisation et consolidation, une insuffisance du budget alloué avec la nécessité de réfléchir à une priorisation géographique des interventions, des appuis aux tiers (via les subventions en cascade) manquant de réalisme en termes de durée et planification des activités, ainsi que la faiblesse des mécanismes décentralisés de gestion et de coordination multisectorielle aux niveaux communal et communautaire (en raison notamment de la faible déconcentration administrative et d'une très faible présence au niveau local). Parmi les **recommandations**, les évaluateurs ont suggéré que la prochaine action favorise le leadership et la participation des femmes dans la conception et l'articulation des actions de développement et de gouvernance locale et prévoit une composante « application des lois en matière de droits humains ».

En terme d'opportunités d'amélioration, l'équipe d'évaluation a noté une meilleure complémentarité à rechercher entre les ONGI responsables de la mise en œuvre pour plus de collaboration. Autre point à consolider, la stratégie et les mécanismes de suivi qui accordent une attention insuffisante à l'analyse des effets et des changements qualitatifs induits par le Programme.

- ***Évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République Centrafricaine (2008-2019)***

Cette évaluation qui couvre la totalité de la coopération de l'UE porte des enseignements pertinents pour le Fonds Bêkou et le futur de la coopération avec la RCA. Au niveau spécifiquement du Fonds fiduciaire, les évaluateurs ont mis l'accent sur le rôle stratégique du Fonds Bêkou pour combler la zone grise entre l'appui humanitaire fourni par la DG ECHO et les interventions structurantes du FED, et sa flexibilité et adaptabilité à la situation de transition non linéaire entre urgence et développement, mais aussi son rôle pour mobiliser États membres et au-delà autour d'une réponse commune à la crise centrafricaine. Les évaluateurs ont développé aussi des conclusions plus nuancées sur certains points qui doivent être consolidés. Notamment les résultats en terme de développement rural jugés trop fragiles ou la coordination avec les États membres qui doit encore être développée au niveau stratégique.

Le rapport, a été présenté en novembre 2021, à Bangui, la même semaine que l'atelier de capitalisation du Fonds Bêkou. La présentation des résultats de ces deux actions aux autorités centrafricaines et aux partenaires locaux et internationaux a été un important exercice de redevabilité de l'action de l'UE en appui à la RCA. L'évaluation est disponible [en ligne](#).

Recommandations extraites du rapport final

R.1 Même dans la situation actuelle de dégradation de la situation sécuritaire en RCA et face aux défis de la mise en œuvre de l'APPR2, il est important que l'UE continue à utiliser stratégiquement ses différents instruments en complément de l'activité diplomatique pour **promouvoir et renforcer la réconciliation nationale**, la justice, la bonne gouvernance et l'inclusivité en vue d'une paix durable.

R.2 L'UE devrait accorder plus d'attention à **l'amélioration de la qualité des services fournis par l'État** (santé, éducation, justice, sécurité intérieure, état civil, etc.) et à l'équité avec laquelle ils sont offerts à la population et aux groupes les plus vulnérables, en renforçant son appui à la lutte contre les phénomènes de corruption.

R.3 Au vu de la fragilité macroéconomique qui persiste en RCA, il est recommandé que l'instrument « State and Resilience Building Contract » maintienne une place importante dans la coopération de l'UE. En même temps, cet instrument devrait être plus focalisé sur la **stabilisation macroéconomique** et une plus grande partie de l'appui budgétaire devrait être consacrée à des **contrats de performance de réforme sectorielle**.

R.4 L'UE devrait **capitaliser l'expérience acquise du Fonds Bêkou dans la mise en œuvre du triple Nexus humanitaire-développement-paix, et continuer à renforcer la coordination entre les services européens** et associer les partenaires internationaux pour optimiser l'impact global des appuis de l'UE sur les inégalités territoriales.

R.5 L'UE devrait consolider et mettre à l'échelle les résultats obtenus dans le **renforcement de la résilience des populations rurales**, pour en favoriser la durabilité dans le temps avec un appui institutionnel adéquat dans une perspective de structuration du secteur et de mettre les bases pour la collaboration des secteurs public-privé.

R.6 Les interdépendances entre les objectifs de lutte contre l'impunité, de consolidation de la paix et de sécurité requièrent de progresser encore dans la **synchronisation des interventions** pour capitaliser les acquis et limiter les risques d'effets pervers.

R.7 Il est recommandé que l'UE continue à placer les principes d'égalité et l'intégration de la **dimension hommes-femmes au centre de ses appuis** aux politiques et mécanismes de relèvement post-conflit.

R.8 Il est important que l'UE **priorise les secteurs d'intervention où elle peut s'engager sur la durée**, avec des financements conséquents et des expertises adéquates (assistants techniques et personnel de la DUE), et mieux synchronisées, tout en renforçant la coordination avec les partenaires techniques et financiers et sollicitant plus d'engagement auprès des États membres.

R.9 L'UE pourrait **soutenir le gouvernement à la définition des politiques sectorielles manquantes** ainsi qu'à leur approbation, et actualiser les approches sectorielles (soutenues par l'UE) qui s'appuient sur un cadre de résultats et la mise en place d'un système de suivi et évaluation.

- **Évaluations planifiées pour 2022**

Dans cette dernière phase de mise en œuvre du Fonds l'accent mis sur l'évaluation et l'analyse des résultats sera renforcé. Pour 2022 nous pourrons compter par exemple au premier semestre sur les résultats de deux évaluations finales lancées par nos partenaires : Appui intégré au développement des filières agropastorales porteuses et de création d'emploi « Yaka kinda yèrè » (WHH en consortium avec ACTED, Concern Worldwide, COOPI) et Programme de résilience rurale et création d'emploi. Composante 1 « Renforcement des capacités centrales et des services décentralisés » Contrat de subvention T 03.188 (IRAM). En outre, l'équipe du Fonds Bêkou lancera aussi plusieurs évaluations de programmes (PRESU et Santé) et participera à la conceptualisation et préparation de l'évaluation stratégique du Fonds qui sera lancée par la DG INTPA à la fin de 2022.

2.4 Capitalisation des acquis

En 2020, le groupe Urgence Réhabilitation Développement (groupe URD) a été chargé de produire une étude de capitalisation sur le Fonds Bêkou. L'expert François Grunewald s'était alors rendu en RCA pour rencontrer les différentes parties prenantes. À la suite de sa mission, il a rédigé une version provisoire de l'étude de capitalisation qui a été discutée lors d'un atelier organisé à Bangui fin novembre 2021.

L'étude met en avant le positionnement original du Fonds Bêkou et ses spécificités. Elle souligne la manière dont le Fonds a su s'adapter aux changements de contexte et inscrire son action dans la durée. Elle analyse les enjeux clés et notamment la pertinence du Fonds au regard de ses actions, sa couverture géographique, sa temporalité et ses modalités opérationnelles. Finalement elle formule des recommandations afin de consolider les acquis des projets en cours et d'enrichir les approches de l'UE en RCA sous le NDICI-Global Europe, et plus largement ses opérations dans les pays fragiles.

Les conclusions de l'étude ont été discutées lors d'un atelier de capitalisation qui a réuni près de 160 personnes le 24 novembre 2021. Il a été l'occasion d'allocutions par le Chef de la Délégation de l'Union européenne à Bangui et la Coordinatrice de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national. Le gestionnaire du Fonds Bêkou a présenté la montée en puissance du Fonds Bêkou et la vision stratégique du Fonds Bêkou pour l'après 2021 tandis que l'expert du groupe URD partageait les principaux enseignements de l'étude. Ensuite les participants ont pu échanger dans le cadre de sessions plus techniques : 3 sessions thématiques et 4 sur les modalités d'intervention.

La journée s'est terminée par la présentation des conclusions et du documentaire sur le Fonds Bêkou. L'atelier a validé la valeur ajoutée du Fonds Bêkou à savoir : son positionnement novateur sur le nexus ; sa complémentarité avec les autres instruments européens ; sa montée en puissance au cours des années (budget, couverture géographiques, cibles, modalités opérationnelles externes et internes) ; sa capacité à mutualiser les ressources et expertises entre les différentes parties prenantes et sa réputation forte donnant une vraie visibilité à l'image de la solidarité européenne en RCA.

Les recommandations issues des discussions seront reprises dans la version finale de l'étude que l'expert remettra au Fonds Bêkou début 2022. Elles ont également été présentées aux membres du Fonds lors du Conseil d'Administration de décembre 2021.

QUELQUES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ATELIER :

Sur la pyramide micro méso macro :

- Assurer la simultanéité des actions aux différents niveaux
- Poursuivre les efforts concernant l'articulation entre chacun des niveaux
- Concrétiser la pyramide dans tous les secteurs

Sur les modalités opérationnelles :

- Accélérer les efforts de localisation de l'aide (meilleure participation des ONG nationales)

Sur la couverture géographique :

- Mieux articuler les couvertures entre les différents projets

Sur les bénéficiaires :

- Renforcer la prise en compte des groupes vulnérables et marginalisés

Sur la coopération avec les autorités :

- Garantir une meilleure circulation des informations sur la mise en œuvre des projets vers les Ministères

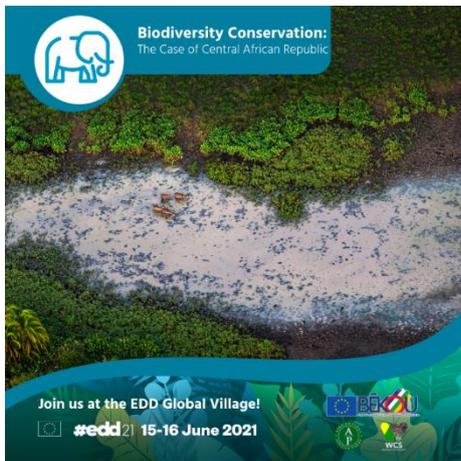
Sur la stratégie de sortie du Fonds :

- Identifier les gaps potentiels et les communiquer aux PTF

2.5 Communication et visibilité

Une des priorités du Fonds Bêkou a été de renforcer sa **communication digitale**, notamment sur le site internet de la DG INTPA :

- 7 pages thématiques ont été publiées : [Santé](#) ; [WASH](#) ; [Réconciliation](#) ; [Genre](#) ; [Agriculture familiale](#) ; [Entrepreneuriat et emploi](#) et [Infrastructures](#)
- Sept pages de présentation des projets Bêkou ont été mises en ligne valorisant le projet « [Ponts](#) » mené par Expertise France, celui sur [l'entreprenariat rural](#) mis en œuvre par le centre du commerce international - ITC, celui sur [l'autonomisation des femmes](#) du consortium sous le lead d'International Rescue Committee - IRC, les actions de l'UNICEF en matière d'[accès à l'eau](#), les interventions en faveur de la [Radio Ndeke Luka et de 12 radios communautaires](#) à travers la Fondation hirondelle, [l'accès à la santé](#) à travers l'ONG Alima et le programme multisectoriel [RELSUDE](#) mis en place dans la région Sud-Est.
- 11 « stories » ont été publiées illustrant les résultats concrets pour les bénéficiaires des projets Bêkou. Elles sont accessibles à partir du lien suivant : [Stories | International Partnerships \(europa.eu\)](#)



Dans le cadre de la 14^{ème} édition des journées européennes du développement (JED/EDD), centrées sur l'économie verte et la protection de la biodiversité, le Fonds Bêkou et ses partenaires Wildlife Conservation Society (WCS) et African Park Network (APN) ont animé un stand virtuel sur le programme ECOFAUNE + et un débat. Malheureusement, les difficultés liées à l'incendie du serveur Orange en RCA n'ont pas pu permettre aux représentants d'APN d'intervenir en direct. Cependant, les échanges sur les actions menées dans l'aire protégée de Bamingui-Bangoran ont bien illustré les défis rencontrés par les opérateurs et la manière dont

leurs interventions contribuent au triple nexus humanitaire-développement et paix.

De plus, les partenaires du Fonds Bêkou ont poursuivi leurs efforts en matière de visibilité. Les actions les plus importantes ont notamment été l'évènement de lancement du programme Développement Rural II (avril) avec Enabel, celui de la composante urbaine du programme PAPEUR avec DRC et COOPI (juin), celui du programme genre (octobre). Les inaugurations comme celle du lycée Miskine ont aussi apporté un bel éclairage sur certains projets. Il convient également de valoriser certaines initiatives des partenaires à l'image de la campagne d'affichage réalisée par le programme PRESU, des vidéos publiées par différents partenaires dont [Alima](#) sur leur appui à la santé maternelle et infantile, [Unicef](#) sur leur réponse COVID et [Bioforce/Oxfam](#) sur la maison des services.

Finalement, l'organisation de l'atelier de capitalisation sur le Fonds Bêkou a été l'occasion de diffuser le documentaire Bêkou. Ce dernier d'une durée de 24 minutes met en avant les actions du Fonds dans ses 3 domaines d'intervention : (1) accès aux services de base ; (2) relance économique et (3) cohésion sociale. Il souligne aussi les spécificités du Fonds telles que son positionnement novateur, la rapidité et flexibilité de ses procédures, la mutualisation des fonds et la coordination entre ses bailleurs. Sur la base de ce documentaire, un teaser et des capsules seront réalisés début 2022.

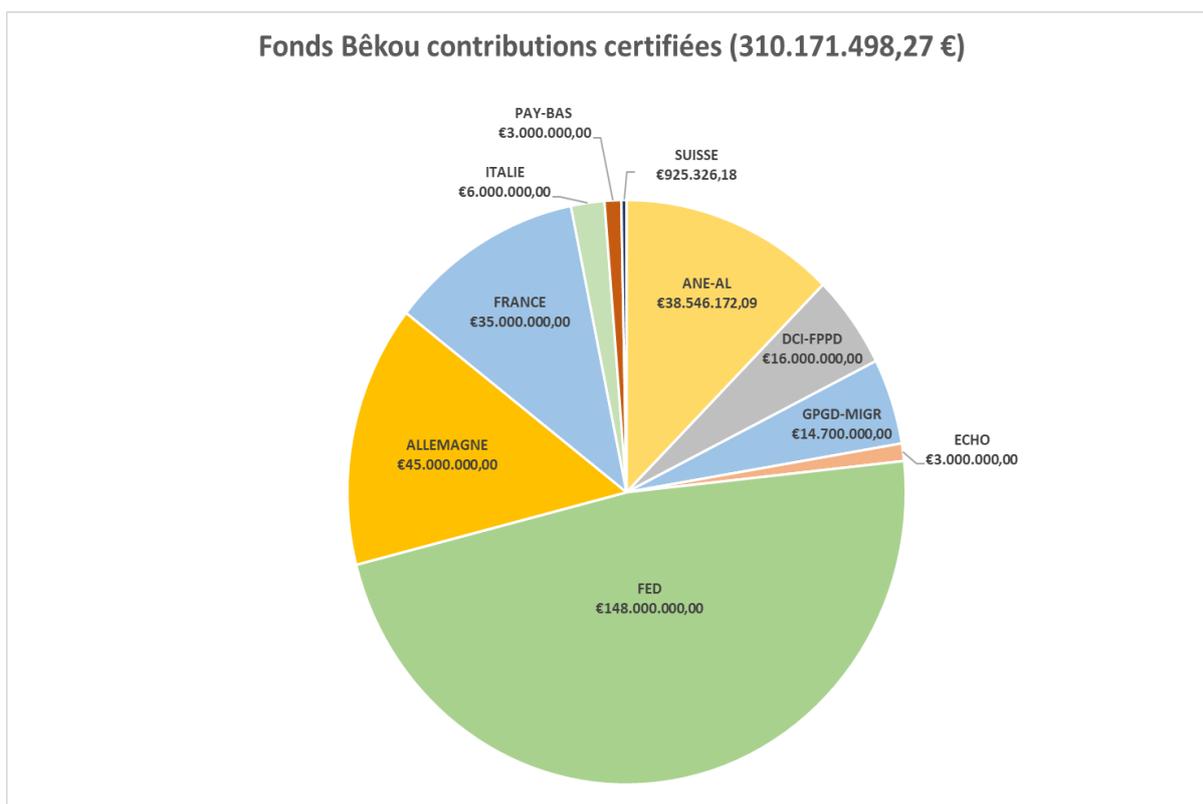
3. RAPPORT FINANCIER

3.1 Montants promis et reçus

En 2021, les contributeurs du Fonds Bêkou se sont engagés pour un montant de contributions dépassant les 310 millions d'euros, ce qui représente une augmentation d'un peu moins de 1.9 millions d'euros par rapport au total des promesses de contributions fin 2020.

Ces promesses de contributions ont été confirmées par des certificats de contributions.

Le graphique ci-dessous montre la ventilation des contributions certifiées par contributeur.



Le tableau ci-dessous présente la ventilation entre contributions promises, certifiées et payées ainsi que les montants des crédits (opérationnels et administratifs) d'engagement et de paiement (avec les intérêts perçus et les montants récupérés suite à des ordres de recouvrement (OR) pour dépenses inéligibles jusqu'à la fin de 2021).

Contributeurs	Contributions certifiées	Autres	Contributions payées
UE - ANE/AL 2014-2019	€ 38 546 172,09		€37 656 675,09
UE - DCI-FOOD 2014-2017	€16 000 000,00		€16 000 000,00
UE - GPGC-MIGR	€14 700 000,00		€14 700 000,00
UE - ECHO	€ 3 000 000,00		€3 000 000,00
UE - FED	€ 148 000 000,00		€75 000 000,00
DE	€ 45 000 000,00		€45 000 000,00
FR	€ 35 000 000,00		€35 000 000,00
IT	€ 6 000 000,00		€6 000 000,00
NL	€3 000 000,00		€3 000 000,00
CH	€925 326,18		€925 326,18
TOTAL	€310 171 498,27		€236 282 001,27
TOTAL INTERETS		€41 890,96	
TOTAL OR		€377 830,57	
Total crédits d'engagement reçus (opérationnels & administratifs - intérêts + OR inclus)	€310 591 219,80		
Total crédits d'engagement reçus (opérationnels - intérêts + OR inclus)	€296 998 502,88		
Total crédits d'engagement reçus (administratifs - intérêts + OR inclus)	€13 592 716,92		
Total crédits de paiement reçus (opérationnels & administratifs - intérêts + OR inclus)			€236 701 722,80
Total crédits de paiement reçus (opérationnels - intérêts + OR inclus)			€226 669 679,86
Total crédits de paiement (administratifs - intérêts + OR inclus)			€10 032 042,94

Le tableau suivant présente la ventilation entre contributions promises, certifiées et à recevoir.

Contributeurs	Montants promis	Certificats	Montants certifiés	à recevoir
ANE/AL 2014	€10 669 756,54	OUI	€10 669 756,54	
ANE/AL 2015 (DEVCO)	€8 552 672,12	OUI	€8 552 672,12	
ANE/AL 2015 (NEAR)	€1 990 000,00	OUI	€1 990 000,00	
ANE/AL 2015 (DEVCO)	€3 120 114,43	OUI	€3 120 114,43	
ANE/AL 2016	€2 589 060,05	OUI	€2 589 060,05	
ANE/AL 2017	€2 180 499,51	OUI	€2 180 499,51	
ANE/AL 2018	€2 414 783,44	OUI	€2 414 783,44	
ANE/AL 2018-2019	€5 661 000,00	OUI	€5 661 000,00	
ANE/AL 2019	€478 789	OUI	€478 789	
ANE/AL 2020	€81 199,00	OUI	€81 199,00	
ANE/AL 2020	€808 298,00	OUI	€808 298,00	
DCI-FOOD 2014	€10 000 000,00	OUI	€10 000 000,00	
DCI-FOOD 2016	€3 000 000,00	OUI	€3 000 000,00	
DCI-FOOD 2017	€3 000 000,00	OUI	€3 000 000,00	
GPGC-MIGR	€14 700 000,00	OUI	€14 700 000,00	
ECHO - 1	€2 000 000,00	OUI	€2 000 000,00	
ECHO - 2	€1 000 000,00	OUI	€1 000 000,00	
Sous-total BUDGET UE (TU1)	€72 246 172,09		€72 246 172,09	€ 0,00
Bridging Facility	€39 000 000,00	OUI	€39 000 000,00	
PIR	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
OMD	€9 000 000,00	OUI	€9 000 000,00	
RESERVE	€15 000 000,00	OUI	€15 000 000,00	
PIN 11ème FED	€45 000 000,00	OUI	€45 000 000,00	
PIN 11ème FED	€9 000 000,00	OUI	€9 000 000,00	
PIN 11ème FED	€26 000 000,00	OUI	€26 000 000,00	
Sous-total FED (TU3)	€148 000 000,00		€148 000 000,00	€ 0,00
ALLEMAGNE - 1	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
ALLEMAGNE - 2	€10 000 000,00	OUI	€10 000 000,00	
ALLEMAGNE - 3	€15 000 000,00	OUI	€15 000 000,00	
ALLEMAGNE - 4	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
ALLEMAGNE - 5	€10 000 000,00	OUI	€10 000 000,00	
FRANCE - 1	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 2	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 3	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 4	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 5	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 6	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
FRANCE - 7	€5 000 000,00	OUI	€5 000 000,00	
PAYS BAS	€3 000 000,00	OUI	€3 000 000,00	
ITALIE - 1	€1 000 000,00	OUI	€1 000 000,00	
ITALIE - 2	€1 000 000,00	OUI	€1 000 000,00	
ITALIE - 3	€1 000 000,00	OUI	€1 000 000,00	
ITALIE - 4	€1 000 000,00	OUI	€1 000 000,00	
ITALIE - 5	€2 000 000,00	OUI	€2 000 000,00	
SUISSE	€925 326,18	OUI	€925 326,18	
Sous-total EXTERNE (TU5)	€89 925 326,18		€89 925 326,18	€ 0,00
GRAND TOTAL	€310 171 498,27		€310 171 498,27	€ 0,00

3.2 Montants payés

En 2021, 36 millions d'euros ont été décaissés. Ce montant vient s'ajouter aux paiements précédents pour atteindre un total décaissé d'un peu moins de 233 millions d'euros depuis le lancement du Fonds Bêkou.

Le tableau ci-dessous montre le montant des paiements en 2021 par type de ligne budgétaire.

Ligne budgétaire	Montant des paiements (EUR)
Dépenses administratives	0,00
Société civile, autorité locale	4.075.552,86
Changement climatique	149.087,66
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	725.584,00
Egalité des sexes	2.559.100,77
Santé	19.738.376,38
Dépenses opérationnelles horizontales	22.446,80
Aide humanitaire (réponse d'urgence)	2.496.507,24
Infrastructure	4.285.000,00
Développement du secteur privé	1.592.588,74
Eau & sanitation	358.119,98
Total	36.002.364,43

Le tableau ci-dessous montre la part des préfinancements et des dépenses réelles (dépenses justifiées et approuvées) par type de contrat/mode de gestion pour les paiements en 2021.

	TOUS paiements		Préfinancements		Apurements		Dépenses réelles	
	A		B		C		D = A - B + C	
	Montant (EUR)	%						
Dépenses administratives	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0	0,00	0%
Subventions en gestion directe	28 847 540,77	80%	25 118 830,39	80%	26 834 840,61	75%	30 563 550,99	75%
Gestion indirecte avec les agences de développement	6 152 711,80	17%	5 827 366,10	19%	7 727 596,73	22%	8 052 942,43	20%
Gestion indirecte avec les organisations internationales	0,00	0%	0,00	0%	1 209 335,41	3%	1 209 335,41	3%
Marchés en gestion directe	1 002 111,86	3%	263 216,80	1%	79 486,35	0%	818 381,41	2%
Total	36 002 364,43	100%	31 209 413,29	100%	35 851 259,10	100%	40 644 210,24	100%

3.3 Bénéficiaires et montants contractualisés

En 2021, le Fonds Bêkou a conclu 7 nouveaux contrats (y compris 2 contrats de vérification financière³³) pour un montant total d'un peu moins de 12.800.000 EUR. Ces contrats ont été conclus dans le cadre des programmes suivants: GENRE III, PAPEUR (Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu urbain et rural) RECONCILIATION II (programme d'appui à la réconciliation et la paix en RCA) et SANTE III.

Le Fonds Bêkou a aussi approuvé l'augmentation du budget de certaines subventions déjà attribuées lors d'années précédentes. 14 avenant ont été signé avec attribution de fonds supplémentaires pour un montant total de 22 185 450 EUR, dont :

- les subventions attribuées dans le cadre du programme SANTE III ont été augmentée pour CUAMM de 2.650.000 EUR (2 avenants), pour ALIMA de 1.500.000 EUR, pour IMC de 2.040.000 EUR (2 avenants), pour PUI de 2.850.000 EUR (2 avenants), pour AICS de 700.000 EUR et pour CRf de 600.000 EUR ;
- la subvention attribué à UNICEF dans le cadre du programme PEPEV a été augmentée de 4.500.000 EUR ;
- les subventions attribuées dans le cadre du programme RELSUDE ont été augmentées pour ACTED de 2.930.000 EUR et pour ALIMA de 2.850.000 EUR ;
- la subvention attribué à Fondation Hirondelle dans le cadre du programme RECONCILIATION II a été augmentée de 1.500.000 EUR ;
- Le Fonds Bêkou a aussi approuvé l'augmentation du budget du contrat de service signé avec PARTICIP, dans le cadre du programme GENRE III pour l'assistance technique au MPFFPE, pour un montant de 65.450 EUR.

La liste de tous les contrats signés depuis le lancement du Fonds Bêkou, y inclus le nom de l'organisation bénéficiaire, le montant contractualisé ou final et l'année de signature du contrat, est en annexe 1.

³³ Étant terminé le contrat avec la société KPMG pour l'audit des comptes annuelles du Fonds Bêkou (2014-2019), un nouveau contrat a été signé avec le cabinet d'audit Ernst and Young suite à une procédure concurrentielle négociée pour l'audit des 2 exercices à certifier, 2020 et 2021.

4. MANAGEMENT ET CONTRÔLE INTERNE

4.1 Résultats des contrôles

4.1.1 Efficacité des contrôles concernant la légalité et la régularité

4.1.1.1. Résultats des contrôles ex-ante

Des contrôles ex-ante sont effectués de manière systématique par les 4 intervenants du circuit financier Bêkou, et ce pour toutes les transactions du Fonds. En 2021, 22 "factures" (factures commerciales ou demandes de remboursement) présentaient des dépenses à valider, les autres paiements étant liés à des préfinancements. Le tableau ci-dessous montre le résultat des contrôles et les dépenses inéligibles détectées avant paiement.

	Montant (EUR)					
	Nombre de factures	Montant brut	Montant inéligible	Note de crédit	Total inéligible	% inéligible
Subventions en gestion directe	13	31.905.771,15	132.884,75	0,00	132.884,75	0,42%
Marchés en gestion directe	5	818.381,41	0,00	0,00	0,00	0,00%
Gestion indirecte avec les agences de développement	4	8.053.080,94	138,51	0,00	138,51	0,00%
Dépenses administratives	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00%
Total	22	40.777.233,50	133.023,26	0,00	133.023,26	0,33%

4.1.1.2. Résultats des audits externes

Les audits externes incluent les contrats d'audit financier/de système ou de vérification de dépenses contractualisés par le Fonds Bêkou. Le tableau en annexe 2 montre la situation pour les plans annuels d'audit et de vérification (PAV) établis pour les années 2017-2020.

Le cinquième plan annuel d’audit et de vérification a été établi en 2021 comme suit:

Réf.N°	Titre	Bénéficiaire	Type d'engagement
T03.64	Projet pilote de ré déploiement des services déconcentrés de renforcement de la cohésion sociale et de relèvement précoce en Centrafrique (projet "3R")	EF	Vérification
T03.101	Projet d'appui à la relance des filières de l'élevage urbain et périurbain en République centrafricaine	COOPI	Vérification
T03.138	Projet de soutien aux petits producteurs agricoles en République centrafricaine pour un meilleur accès au marché à travers la vente groupée	PAM	Vérification

En 2021, un seul contrat spécifique (T03.204) a été signé via le contrat-cadre audit avec le cabinet d’audit MAF Auditores pour faire la vérification de la convention de subvention octroyée au PAM.

4.1.2 Prévention et détection des fraudes³⁴

Pas de résultats à rapporter sous cette rubrique pour 2021.

4.2 Observations et recommandations faites par le Service d'audit interne/la Cour des comptes

La Cour des comptes européenne a mené une mission d'audit de performance en 2016/2017 sur la conception et la mise en œuvre du Fonds Bêkou. Cette mission a donné lieu à un rapport spécial ("Le fonds fiduciaire Bêkou de l'UE pour la République centrafricaine: un début chargé d'espoir malgré quelques insuffisances" - <http://publications.europa.eu/webpub/eca/special-reports/Bekou-11-2017/fr/>) sur la base duquel un plan d'action a été établi par INTPA et le Fonds Bêkou afin d'apporter une réponse aux recommandations effectuées par la Cour.

Les observations de la Cour sont les suivantes:

- Bien que reposant sur une analyse limitée, tant la décision de mettre en place le Fonds Bêkou que la conception retenue pour celui-ci étaient adaptées aux circonstances.
- La gestion du Fonds Bêkou peut être améliorée.
- Malgré des circonstances difficiles, le Fonds Bêkou a donné à ce jour des résultats globalement positifs.

³⁴ EU Trust Funds are included in the anti-fraud strategy of the DG of the Authorising Officer in charge.

Les recommandations de la Cour sont les suivantes:

- Elaborer de nouvelles orientations sur le choix des instruments de financement et sur les analyses des besoins visant à définir les champs d'intervention des fonds fiduciaires;
- Améliorer la coordination au niveau des donateurs, les procédures de sélection et la mesure de la performance et optimiser les coûts administratifs.

Lors du dernier trimestre 2020, la Cour a initié un exercice de suivi pour vérifier l'existence et l'introduction de mesures correctrices en réponse à ses recommandations. Les résultats de cet exercice de suivi ont été publiés³⁵ en Novembre 2021 .

Rec. n°	Sujet de la recommandation	Degré de mise en oeuvre	Degré de respect des délais en ce qui concerne les suites données:
Recommandation 1 – Élaborer de nouvelles orientations sur le choix des instruments de financement et sur les analyses des besoins visant à définir les champs d'intervention des fonds fiduciaires			
1.a	<i>Élaborer une évaluation des avantages comparatifs des fonds fiduciaires par rapport aux autres instruments de financement ;</i>	Intégralement	Dans les délais
1.b	<i>Démontrer la valeur ajoutée du Fonds.</i>	À certains égards	En retard
Recommandation n° 2 – Améliorer la coordination au niveau des donateurs, les procédures de sélection et la mesure de la performance et optimiser les coûts administratifs			
2.a	<i>Améliorer la coordination des opérations entre Bêkou et les aides bilatérales fournies par ses bailleurs de fonds;</i>	Intégralement	Dans les délais
2.b	<i>Améliorer le processus de sélection des organisations partenaires de mise en œuvre ;</i>	Intégralement	Dans les délais
2.c	<i>Calculer intégralement les coûts de gestion du Fonds et trouver les moyens de maximiser le montant de l'aide versée aux bénéficiaires finals;</i>	À pratiquement tous égards	Dans les délais
2.d	<i>Définir des objectifs SMART et prévoir un dispositif de retour d'expérience.</i>	Intégralement	En retard

Concernant la recommandation sur les méthodes permettant de démontrer la valeur ajoutée d'un Fonds fiduciaire, seule recommandation qui a été mise en œuvre « à certains égards », la Cour des Comptes a noté que « la Commission a fait de la réalisation d'une analyse structurée des besoins une condition préalable à la création d'un fonds fiduciaire, mais elle reconnaît que les méthodes à appliquer lors de cette analyse n'ont pas été élaborées.

³⁵https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/annualreport-Performance-2020/annualreport-Performance-2020_FR.pdf

Or l'instauration de ces méthodes était l'un des moyens recommandés par la Cour dans son rapport spécial pour garantir l'adéquation des travaux analytiques effectués par la suite afin de démontrer la valeur ajoutée du fonds fiduciaire et l'avantage qu'il présente par rapport à d'autres instruments ».

La Commission a noté quant à elle que les lignes directrices relatives aux Fonds fiduciaires comportent une section sur les conditions d'établissement d'un Fonds fiduciaire. La Commission a aussi estimé que les lignes directrices ne peuvent pas être trop contraignantes, en particulier en ce qui concerne la création des Fonds fiduciaires d'urgence.

4.3 Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

Le Fonds Bêkou opère dans le système général de contrôle interne défini par la Commission européenne. Dans ce cadre, le gestionnaire a effectué l'évaluation des systèmes de contrôle en place au moyen du questionnaire ad hoc sur les standards de contrôle interne.

Cette évaluation se fonde sur le rapport du Service d'audit interne, sa propre évaluation des systèmes de contrôle et des risques, le type d'exceptions/dérogations enregistrées, le nombre et la fréquence des irrégularités détectées (faible) et d'autres informations (fonctionnement des circuits financiers, rapports de vérification des dépenses, missions de l'équipe, missions ROM, etc.).

D'une manière générale, aucune faiblesse significative n'a été détectée.



5. ANNEXES

1. Liste des contrats signés 2014 - 2021
2. Tableau de suivi des PAV 2017 – 2020